Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 19 - Numéro 1 Janvier - février 1977

Ce numéro contient:

- Louis Hémon
- Manufactures de cigares
- Mariages
- 2 Saguenéens illustres
- Sculptures au Saguenay
- L'anguille
- Rapport sur l'activité de 1976
- Un habitant en voyage

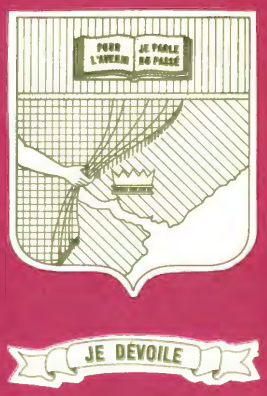

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

M. Léonidas Bélanger, président
M. le Chanoine François Plourde, vice-président
M. Raoul Fortin, secrétaire
M. Jean-Claude Larouche, trésorier
Mgr Victor Tremblay, archiviste
M. Roland Bélanger, assistant-archiviste

Directeurs:
MM. l'abbé Raymond Desgagné, Jonquière
Laurent Beaulieu, Chicoutimi
Charles Cooke, Chicoutimi
Edmond Pilote, Saint-Félicien
Marcel Lapointe, Chicoutimi
Louis Gauthier, Chicoutimi
Marcel Claveau, Chicoutimi
Conrad Vanasse, Chicoutimi
Wilfrid Cyr, Jonquière
Gaston Gagnon, Chicoutimi
Mme Madeleine Maltais, Chicoutimi
Maurice Ouellet, Chicoutimi

REPRESENTANTS A LA CORPORATION DU MUSEE

Dr Marcel Lapointe
M. Roland Bélanger

SECTION DE GENEALOGIE

M. Léonidas Bélanger

COMITE DE REDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Assistant-directeur: M. Gaston Gagnon
Publicitaire: M. Armand Demers
Responsable: M. Roland Bélanger
Expédition: M. Raoul Fortin

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

Chalet de Maria Chapdelaine et stèle en mémoire de Louis Hémon à Péribonka. Dans la cour, Mlle Eva Bouchard avec le chien Rover.

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay. Les éditeurs ne se tiennent pas responsables de la perte des manuscrits, des photographies ou des illustrations. Nos articles sont répertoriés dans RADAR.

Copyright

LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1976
ISSN 0581-295X

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 19 - Numéro 1 **Janvier - février 1977**

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. Roland Bélanger

ADRESSE:
C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:
Le Progrès du Saguenay Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: $10.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849
Dépôt légal le trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

Pages

Editorial 1
Louis Hémon et sa folie systématique — Anne-Marie de Launière-Dufresne 5
Des manufactures de cigares 10
Mariages de la région — Léonidas Bélanger 11
Deux Saguenéens illustres — André Vachon 15
L'anguille 19
Rapport sur l'activité de 1976 21
Un habitant en voyage 22

Editorial

NOUS VIVONS DU PASSE

Ce que nous vivons c'est le présent: un moment passager qui d'un instant à l'autre cède la place à un autre moment et tombe pour toujours dans le passé. C'est irréversible: ce qui a été vécu ne reviendra jamais, et tout ce qu'on peut est de s'en souvenir quand il s'est inscrit dans la mémoire.

Mais ce présent est le résultat des temps, proches ou lointains, qui l'ont précédé. Rien de ce qui existe n'est pas le produit de ce qui a existé précédemment ou de forces agissantes antérieurement constituées et mises en action.

Voilà le phénomène que nous vivons, dont nous sommes les acteurs, les sujets ou les témoins.

Dans ce que le passé nous a donné il y a toute une succession de présents. Les plus anciens défient toute date possible: ils appartiennent à l'origine des temps et de l'univers.

On reconnaît que notre région du Saguenay est la plus vieille du globe terrestre, mais quand a-t-elle commencé à se former par l'accumulation des particules de matière préexistante et leur agencement? Son tout géographique a depuis combien de millions d'années les formes persistantes que nous lui connaissons, et encore il évolue, visiblement ou imperceptiblement, dans beaucoup de ses détails: érosion, végétation, jeu des eaux, climat, saisons, usure... Tout cela indépendamment de ce que lui imposent les conditions diverses de l'univers et de ce que lui ajoute ou enlève l'action des humains.

L'action des humains est ce qui constitue son histoire. Elle-même a plusieurs siècles de manifestations, dans le cadre des dates. La première connue reporte au moment où, en l'an 1535, le "royaume du Saguenay" a été révélé au découvreur du Canada et visité par lui à sa bordure maritime. Celles qui ont suivi pendant une période de trois cents ans, ont été peu marquantes bien que nombreuses et dignes d'intérêt. Mais à partir de 1838, date du début de sa colonisation, elles sont incalculables celles qui ont opéré sa merveilleuse transformation en pays développé.

Ce furent d'abord l'exploitation de la forêt par l'extraction du pin, l'installation des pionniers et les défrichements; puis vinrent les développements et l'établissement des divers services nécessaires ou commodes tels: les routes, les écoles, les paroisses, les organisations municipales et autres, les hôpitaux, les journaux, les chemins de fer, etc., enfin les améliorations de toutes sortes qui, jusqu'à hier, jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au moment où vous lisez ceci, ont été réalisées pour constituer ce qu'est présentement notre région.

Continuateurs de ce récent passé, dans le contexte permanent réalisé par le lointain passé, il nous revient d'utiliser nos moments présents à notre bénéfice et à celui de notre région. Prenons-en bien conscience et comportons-nous en conséquence pour que l'avenir, dont nous portons la responsabilité, soit ce qu'il doit être.

La direction

Voyage mouvementé

Le Père Paul Le Jeune, jésuite, entreprit d'aller hiverner avec un petit groupe de Montagnais afin d'apprendre leur langue et leur manière de vivre. Il en donne un récit minutieux dans sa relation de 1634-1635. (1) Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter de larges extraits à son texte même.

Pour en faciliter la lecture notons tout de suite qu'il qu'il était l'invité d'un ancien converti qu'il appelle Le Renégat *et que dans le groupe se trouvait un sorcier qu'il n'avait pas pu éviter et qui fut pour lui la plus grande* épreuve de cette aventure. (1) Apostat.

Après le départ de nos Français, qui sortirent de la rade de Kébec le 16 d'août de l'an passé 1633, pour tirer à Tadoussac et de là en France, cherchant l'occasion de converser avec les Sauvages pour apprendre leur langue, je me transportai au-delà du grand fleuve de Saint-Laurent dans une cabane de feuillage et allais tous les jours à l'école de celles des Sauvages qui nous environnaient, alléché par l'espérance que j'avais, sinon de ramener le Renégat à son devoir, du moins de tirer de lui quelques connaissances de sa langue. Ce misérable était nouvellement arrivé de Tadoussac, où il s'était montré fort contraire aux Français; la faim qui pressait l'Apostat et ses frères les fit monter à Kébec pour trouver de quoi vivre. Etant donc occupés à leur pêche, j'étais fort souvent en leur cabane, invitant parfois le Renégat à venir une autre fois hiverner avec nous en notre maisonnette...

L'Apostat, ayant vu mon inclination, traita de mon dessein avec ses frères. Il en avait trois: l'un nommé Carigonan... est le plus fameux sorcier ou *manitousiou* (c'est ainsi qu'ils appellent ces jongleurs) de tout le pays; un autre se nomme Mestigoït, jeune homme âgé de quelque 35 ou 40 ans, brave chasseur et d'un bon naturel; le troisième se nommait Sasousinat, c'est le plus heureux de tous... mort en bon chrétien...

Le sorcier ayant appris du Renégat que je voulais hiverner avec les Sauvages, vint me voir et m'invita à prendre sa cabane, me donnant pour raison qu'il aimait les bons parce qu'il était bon, qu'il avait toujours été bon dès sa tendre jeunesse. Il me demanda si Jésus ne m'avait pas parlé de la maladie qui le travaillait. "Viens, me disait-il, avec moi et tu me feras vivre maintenant; je suis en danger de mourir." Or, je le connaissais comme un homme très impudent; je l'éconduisis le plus doucement qu'il me fut possible et, tirant à part l'Apostat, qui tâchait de m'avoir de son côté, ayant témoigné quelque désir de retourner à Dieu, je lui dis que j'hivernerais volontiers avec lui et avec son frère Mestigoït, à condition que nous n'irions point au-delà du grand fleuve, que le sorcier ne serait point de notre compagnie et que lui, qui entend bien la langue française, m'enseignerait; ils m'accordèrent tous deux ces trois conditions mais ils n'en tinrent pas une.

Le jour du départ étant pris, je leur donnai pour mon vivre une barrique de galettes que nous empruntâmes au magasin de ces Messieurs (de la Compagnie), un sac de farine et des épis de blé d'Inde, quelques pruneaux et quelques navots. Ils me pressèrent fort d'apporter un peu de vin, mais je ne voulais pas le faire, craignant qu'ils ne s'enivrassent; toutefois, m'ayant promis qu'ils n'y toucheraient point sans ma permission et les ayant assurés qu'au cas où ils le fissent je le jetterais dans la mer, je suivis l'inclination de ceux qui me conseillèrent d'en emporter un petit barillet. Je promis en outre à Mestigoït que je le prenais pour mon hôte, car l'Apostat n'est pas chasseur et n'a aucune conduite, que je lui ferais quelques présents au retour. C'est l'attente de ces vivres qui leur fait désirer d'avoir un Français avez eux.

Je m'embarquai donc en leur chaloupe, justement le 18 octobre. Etant allé prendre congé de Monsieur notre Gouverneur, il me recommanda très particulièrement aux Sauvages. Mon hôte lui répartit: "Si le Père meurt, je mourrai avec lui..." Nos Français me témoignaient tout plein de regret de mon départ, vu les dangers auxquels on s'engage en la suite de ces barbares. Les adieux faits de part et d'autre, nous fîmes voile environ les dix heures du matin. J'étais seul de Français avec vingt Sauvages, comptant les hommes, les femmes et les enfants. Le vent et la marée nous favorisant, nous allâmes descendre au-delà de l'île d'Orléans dans une autre île nommé *Ka ouahascoumagakhe*. Je ne sais si la beauté du jour se répandait dessus cette île, mais je la trouvai fort agréable.

Sitôt que nous eûmes mis pied à terre, mon hôte prend une arquebuse qu'il a achetée des Anglais et s'en va chercher notre souper. Cependant les femmes se mettent à bâtir la maison où nous devions loger. Or l'Apostat, ayant remarqué que tout le monde était occupé, s'en retourna à la chaloupe, qui était à l'ancre, prit le petit barillet de vin et en but avec tel excès que, s'étant enivré comme une soupe, il tomba dans l'eau et pensa se noyer; enfin, il se sortit après avoir bien barbotté et s'en vint vers le lieu où l'on dressait la cabane; criant et hurlant comme un démoniaque, il arrache les perches, frappe sur les écorces de la cabane pour tout briser. Les femmes, le voyant dans ces fougues, s'enfuient dans le bois. Mon Sauvage que je nomme ordinairement mon hôte (Mestigoït) faisait bouillir dans un chaudron quel-

(1) *Relations,* éditon Phevaites, tome 7, pages 66 et suivantes.

ques oiseaux qu'il avait tués; cet ivrogne survenant rompt la crémaillère et renverse le tout dans les cendres. A tout cela pas un ne fait mine d'être fâché; aussi est-ce folie de se battre contre un fou. Mon hôte ramasse ses petits oiseaux, va lui-même les laver à la rivière, puise de l'eau et remet la chaudière sur le feu. Les femmes, voyant que cet homme enragé courait çà et là sur le bord de l'île, écumant comme un possédé, viennent vite prendre leurs écorces et les emportent en un lieu écarté de peur qu'il ne les mette en pièces comme il avait commencé, et elles disparurent à la faveur de la nuit qui commençait à nous cacher. Il s'en vint par le feu qui se découvrait par sa clarté et, voulant mettre la main sur la chaudière pour la renverser encore une fois, mon hôte son frère, plus habile que lui, la prit et la lui jeta au nez toute bouillante comme elle était. Je vous laisse à penser quelle contenance tenait ce pauvre homme pris à la chaude; jamais il ne fut si bien lavé; il changea de peau en la face et en tout l'estomac... Il redouble ses hurlements, arrache le reste des perches qui étaient encore debout. Mon hôte m'a dit depuis qu'il demandait une hache pour me tuer... Me présentant à lui pour l'arrêter, il me dit, parlant français: "Retirez-vous. Ce n'était pas à vous que j'en veux, laissez-moi faire"; puis, me tirant par la soutane, "Allons, disait-il; embarquons-nous dans un canot, retournons à votre maison, vous ne connaissez pas ces gens-ci, ce qu'ils font c'est pour le ventre, ils ne se soucient pas de vous mais de vos vivres". A cela, je répondais tout bas à part moi: *In vino véritas* (le vin fait dire la vérité).

La nuit s'avançant bien fort, je me retirai dans le bois pour fuir l'importunité de cet ivrogne et pour prendre quelque repos. Comme je faisais mes prières auprès d'un arbre, la femme qui faisait le ménage de mon hôte vint me trouver et, ramassant quelques feuilles d'arbres tombées, me dit: "Couche-toi là et ne fais point de bruit". Puis, m'ayant jeté une écorce pour me couvrir elle se retira. Voilà donc mon premier gîte à l'enseigne de la lune qui me découvrait de tous côtés; me voilà passé chevalier dès le premier jour de mon entrée en cette Académie. La pluie survenant un peu avant minuit me donna quelques appréhensions d'être mouillé, mais elle ne dura pas longtemps. Le lendemain matin, je trouvai que mon lit, quoiqu'on ne l'eut point remué depuis la création du monde, n'était point si dur qu'il m'empêchât de dormir.

Le jour suivant, je voulus jeter le barillet et le reste du vin dans la rivière, comme je leur avais dit que je ferais au cas qu'on en abusât; mon hôte me saisissant par le milieu du corps s'écria: "*Eca toute, eca toute,* ne fais pas cela, ne fais pas cela; ne vois-tu pas que *Petrichtich* (c'est ainsi qu'ils nomment le Renégat par dérision) n'a point d'esprit, que c'est un chien; je te promets qu'on ne touchera plus au barillet si tu n'es pas présent". Je m'arrêtai avec résolution d'en faire largesse afin de me délivrer de la crainte qu'un peu de vin ne nous fît boire beaucoup d'eau, car s'ils se fussent enivrés pendant que nous faisions voile, c'était pour nous perdre.

Nous voulions sortir le matin de cette île, mais la marée se retirant plus tôt que nous ne pensions, notre chaloupe s'échoua, si bien qu'il fallut attendre la marée du soir, en laquelle nous nous embarquâmes et, voguant à la faveur de la lune aussi bien que du vent, nous abordâmes une autre île nommée *Ka ouapascounagate.*. Comme nous arrivâmes sur la minuit, nos gens ne prirent pas la peine de nous bâtir une maison, si bien que nous couchâmes au même lit et logeâmes à la même enseigne que la nuit précédente, abriés par les arbes et le ciel.

Le lendemain, nous quittâmes cette île pour entrer dans une autre appelée *Ka chibariouachcate;* nous pourrions la nommer l'île aux Oies blanches, car j'y en vis plus de mille en une bande.

Le jour d'après, nous voulions la quitter mais nous fûmes contraints par le mauvais temps de relâcher au bout de cette même île. Elle est déserte comme tout le pays, c'est-à-dire qu'elle n'a des habitants qu'en passant, ce peuple n'ayant pas de demeure assurée; elle est bordée de rochers si gros, si hauts et si entrecoupés et peuplée néanmoins de cèdres et de pins si proprement, qu'un peintre tiendrait à faveur d'en avoir la vue pour tirer l'idée d'un désert affreux pour ses précipices et très agréable pour la variété de quantité d'arbes qu'on dirait avoir été plantés par la main de l'art plutôt que de la nature. Comme elle est entretaillée de baies pleines de vase, il s'y retire si grande quantité de gibiers et de plusieurs espèces que je n'ai point vues en France, qu'il faut quasi le voir pour le croire.

Sortant de cette île au Gibier, nous naviguâmes tout le jour et vîmmes descendre sur la nuit dans une petite îlette nommée *Atisaoucanish etagoukhi,* c'est-à-dire lieu où se trouve la teinture. Je me doute que nos gens lui donnèrent ce nom parce qu'ils y trouvèrent des petites racines rouges dont ils se servent pour teindre leurs *matachias.* J'appellerais volontiers ce lieu l'Ilette malheureuse, car nous y souffrîmes beaucoup, huit jours durant, que les tempêtes nous y retinrent prisonniers. Il était nuit quand nous l'abordâmes, la pluie et le vent nous attaquaient et cependant à peine put-on trouver cinq ou six perches pour servir de poutres à notre bâtiment, qui fut si petit, si étroit et si découvert et par un temps si fâcheux, voulant éviter une incommodité on tombait dans deux autres; il fallait se raccourcir ou se rouler en hérisson sous peine de se brûler la moitié du corps pour notre souper et notre dîner tout ensemble; car nous n'avions point mangé depuis le matin. Mon hôte fit jeter à chacun un morceau de la galette que je lui avais donnée, m'avertissant que nous mangerions sans boire, car l'eau de ce grand fleuve commence en ce lieu à être salée. Le lendemain, nous recueillîmes de l'eau de pluie tombée dans des roches fort sales et nous bûmes avec autant de plaisir qu'on boit le vin d'Aï en France.

Ils avaient laissé notre chaloupe à l'ancre dans un grand courant de marée. Je les avertis qu'elle n'était pas bien et qu'il fallait la mettre à l'abri derrière l'îlette, mais comme nous n'attendions qu'un bon vent pour partir ils n'ent tinrent pas compte. La nuit, la tempête redoublant, on eut dit que les vents devaient déraciner notre îlette.

Mon hôte, se doutant de ce qui arriva, réveille l'Apostat et le presse de venir l'aider à sauver notre chaloupe qui allait se perdre; or, soit que ce misérable fût paresseux ou qu'il eût peur des ondes, jamais il ne voulut se lever, donnant pour toute réponse qu'il était las. Dans ce retardement les vents rompent l'amarre ou la corde de l'ancre et en un instant font disparaître notre chaloupe. Mon hôte, voyant ce beau ménage, vint me dire: "*Nicanis,* mon bien-aimé, la chaloupe est perdue; les vents qui l'ont enlevée la briseront contre les roches qui nous environnent de tous côtés". Qui n'eut entré en verve contre ce Renégat dont la négligence nous jetait dans des peines inconcevables, vu qu'il y avait quantité de paquets dans notre bagage et beaucoup d'enfants à porter. Mon hôte ne se troubla point à cet accident, mais craignant que cela m'attristât il me dit: "*Nicanis,* mon bien-aimé, n'es-tu point fâché de cette perte qui nous causera de grands travaux? — Je n'en suis pas bien aise, répartis-je. — Ne t'en attriste point, me fit-il, car la fâcherie amène la tristesse et la tristesse amène la maladie. *Petricjtich* n'a point d'esprit, s'il eut voulu m'aider ce malheur ne fût point survenu". Voilà tous les reproches qu'on lui fit. Véritablement, cela me confond que l'intérêt de la santé arrête la colère et la fâcherie d'un barbare tandis que la loi de Dieu, son bon plaisir, l'espoir de ses grandes récompenses, la crainte de ses châtiments, notre propre paix et consolation, ne puissent servir de bride à l'impatience et à la colère d'un chrétien.

Au malheur susdit en survint un autre. Nous avions outre la chaloupe un petit canot d'écorce; la marée se grossissant plus qu'à l'ordinaire par le souffle des vents nous le déroba. Nous voilà prisonniers plus que jamais. Je ne vis ni larmes ni plaintes, pas même parmi les femmes, sur le dos desquelles ce désastre tombait plus particulièrement, à raison qu'elles sont comme les bêtes de somme, pourtant ordinairement le bagage des Sauvages; au contraire, tout le monde se mit à rire.

Le jour venu, car ce fut la nuit que la tempête commit ce larcin, nous courûmes tous sur les rives du fleuve pour apprendre de nos yeux des nouvelles de notre pauvre chaloupe et de notre canot. Nous vîmes l'un et l'autre échoués fort loin de nous, la chaloupe parmi les roches et le canot au bord du bois de la terre continentale. Chacun pensait que tout était en pièces. Sitôt que la mer se fut retirée les uns coururent vers la chaloupe, les autres vers le canot. Chose étrange, rien ne se trouva endommagé. J'en demeurai tout étonné, car de cent vaisseaux, fussent-ils d'un bois aussi dur que le bronze, à peine s'en sauverait-il un dans ces grands coups de vent et sur des roches.

Pendant que les vents mous tenaient prisonniers dans cette malheureuse îlette une partie de nos gens s'en allèrent visiter quelques Sauvages qui étaient à cinq ou six lieux de nous, si bien qu'il ne resta que les femmes et les enfants et l'*Iroquois* dans notre cabane. La nuit, une femme étant sortie s'en revint tout effarée criant qu'elle avait ouïe le *Manitou,* ou le diable. Voilà l'alarme dans notre camp. Tout le monde, rempli de peur, garde un profond silence. Je demandai d'où provenait cette épouvante, car je n'avais pas entendu ce qu'avait dit cette femme. "*Eca titou, eca titou,* me dit-on: *Manitou.* Tais-toi, tais-toi, c'est le diable". Je me mis à rire et me levant en pied (debout) je sors de la cabane et pour les rassurer j'appelle en leur langage le Manitou, criant tout haut que je ne le craignais pas et qu'il n'oserait pas venir où j'étais. Puis, ayant fait quelques tours dans notre îlette, je rentrai et leur dit: "Ne craignez point, le diable ne vous fera aucun mal tant que je serai avec vous, il craint ceux qui croient en Dieu; si vous voulez y croire il s'enfuira de vous". Eux, bien étonnés, me demandent si je ne le craignais point. Je repars pour les délivrer de leur peur que je n'en craignais pas même une centaine. Ils se mirent tous à rire, se rassurant petit à petit. Voyant qu'ils avaient jeté de l'anguille dans le feu, j'en demandai la raison. "Tais-toi, me firent-ils, nous donnons à manger au diable afin qu'ils ne nous fassent point de mal."

Mon hôte, à son retour, ayant su cette histoire, me remercia fort de ce que j'avais rassuré tout son monde, me demandant si en effet je n'avais point peur du *Manitou* ou du diable et si je le connaissais bien, que pour eux ils le craignaient plus que la foudre. Je lui répondis que s'il voulait croire et obéir à celui qui a tout fait, le *Manitou* n'aurait nul pouvoir sur lui; pour nous, qu'étant assistés de celui que nous adorons, le diable avait plus de peur de nous que nous n'en avons de lui. Il s'étonna et me dit qu'il eut bien voulu que j'eusse connaissance de sa langue, car figurez-vous que nous nous faisions entendre l'un l'autre plus par les yeux et par les mains que par la bouche.

Je dressai quelques prières en leur langue avec l'aide de l'Aspostat. Or, comme le sorcier n'était pas encore venu, je les récitais le matin et avant nos repas, eux-mêmes m'y invitant et prenant plaisir à les entendre prononcer. Si ce misérable magicien ne fût point venu avec nous, ces barbares auraient pris grand plaisir à m'écouter. Mon hôte me posait mille questions, me demandant pourquoi nous mourions, où allaient nos âmes, si la nuit était universelle pour tout le monde, et choses semblables, se montrant fort attentif à mes réponses.

Hommages de :

Ben Blackburn

Entrepreneur général

1309 Chemin St-Paul Chicoutimi

Au 60ième de "Maria Chapdelaine"

Louis Hémon

et sa folie systématique

L'année 1976 marquait le 60e anniversaire de l'édition canadienne de *Maria-Chapdelaine,* de Louis Hémon, avec illustrations de Suzor-Côté. Les actualités littéraires nous apprenaient qu'on traduisait alors en russe ce roman régional québécois. Ce n'est qu'une autre traduction ajoutée aux précédentes, dont on ne sait plus le nombre, ont dû se dire ceux qui ont suivi la marche accélérée, de par le monde, de cette oeuvre aussi simple qu'authentique.

Qu'on revoie l'histoire de Louis Hémon de ses débuts jusqu'à sa mort, et qu'on poursuive avec celle de son héroïne, personnage fictif et sans envergure le conduisant de la façon la plus invraisemblable dans les montées de la gloire, il y a de quoi se demander si Shakespeare et Balzac n'en pâlissent pas dans l'ombre. Cet homme étrange n'a-t-il pas inconsciemment posé les gestes, écrit les mots qu'il fallait pour façonner sa troublante destinée?

Le dossier hémoniste, pour reprendre l'expression de Louvigny de Montigny, éclaire éloquemment la personnalité fuyante, sinon prisonnière d'une singulière prédestination, de l'auteur qui nous intéresse. Le fils cadet de Félix Hémon aspirait à la solitude, mais plus encore à la liberté et c'est avec elle qu'il a affirmé son individualité. Les bornes, les murs et les diktats limitant les gestes et les pensées, la chaussée publique où tout le monde se coudoie, passe et repasse, le tiède quotidien qui rancit dans la routine, furent autant d'incitations pour lui à se trouver ailleurs. Bien jeune encore, n'avait-il pas entrevu le bout de la connaissance de soi, de ses semblables, et la plénitude de l'instant qui passe, devenue pour lui l'essentiel? Tantôt à la tête, tantôt à la queue, ou presque, de sa classe, lors des années passées au lycée Louis-le-Grand, à Paris, qu'il quitta à 15 ans en possession de son baccalauréat, ne proclamait-il pas à sa défense, comme sa soeur Marie l'a répété: "Qu'est-ce qu'une place de composition comparée à l'éternité? La vanité des parents est chose bien ridicule, surtout quand ils savent qu'on peut être le premier en travaillant." Autrement dit, que viennent faire dans une vie l'ambition et ses contraintes, quand la divine liberté existe dans la nature omniprésente et que *vivre* est l'unique bien qui vaille?

Pendant ses huit années de séjour en Angleterre, sa vie privée, profondément marquée d'échecs certains: sa compagne dont il eut une enfant sombra dans la maladie mentale, demeura cachée aux siens comme un objet volé. Quelques mois avant son embarquement pour le Canada, il adressa à sa mère des lignes qui donnent la mesure de sa personnalité et de sa prescience: "Londres, 1911. ... Je suis non seulement prêt à, mais presque désireux de voir de près des métiers généralement considérés comme humbles. Ainsi, et pour éviter que vous ne preniez cela pour une déchéance tragique quand le moment sera venu, je puis vous dire de suite que j'ai l'intention de "faire la moisson" l'été prochain. Toqué? C'est entendu; mais ma folie est plus systématique qu'il n'apparaît au premier coup d'oeil."

Louis Hémon — Photo prise à Péribonka en 1912.

Dans une autre lettre on le voit se diriger plus avant vers ce point magnétique qui l'attire: "Londres, 1911. ... Je ne vais pas vous promettre de faire quelque chose de merveilleux ni de réussir d'une manière éclatante. Ces choses-là ne sont certaines que dans les livres. Mais j'ai de bonnes chances et je me crois parfaitement lucide. Alors, même si tout le monde me croit maboul et bon à rien, je veux que tu sois d'un autre avis. Dis aux autres: "Il sait ce qu'il fait", et surtout crois-le."

Après neuf mois "au pays de Québec", qui lui ont permis de visiter la Vieille capitale et mieux encore Montréal, où il a travaillé à la Compagnie d'assurance Sécurité Canada, spectateur astucieux, Louis Hémon a pris la mesure des gens qui l'entourent et de leurs habitudes. Le 6 juillet 1912, après s'être procuré des vêtements,

il quitte de nouveau Roberval par le bateau traversier pour Péribonka. Il connaissait ces deux endroits pour avoir auparavant passé quelques semaines de juin au premier, et s'être rendu à pied jusqu'au second, où il avait précédemment séjourné près d'une semaine à la maison de pension d'Edouard Fournier.

En ce jour mémorable, Samuel Bédard, qui se trouvait lui aussi sur le *Nord,* revint chez lui en compagnie de l'étranger, qui avait offert ses services au rabais comme garçon de ferme, à $8 par mois nourri et logé, avec congé le samedi. Le nouveau patron ne se douta pas que ce Français, qui allait habiter chez lui, était bachelier en droit, licencié en droit maritime et qualifié pour une carrière aux Colonies, qu'il parlait l'anglais aussi couramment que sa langue maternelle, qu'il pouvait se débrouiller en allemand, en plus d'être en possession d'un diplôme en langue annamite. Comment aurait-il su que son aide-fermier était également sténodactylo reconnu, avec des connaissances en comptabilité, et de surcroît écrivain par goût? A sa sortie de Louis-le-Grand, ceci est moins connu, le futur auteur de *Maria Chapdelaine* avait commencé à préparer une licence en lettres. Un insuccès, qu'il accepta fort mal et qui marqua peut-être l'orientation de sa vie, selon son ami Claude Barjac, l'avait empêché de poursuivre ses études dans cette voie.

Pendant les cinq mois et quelques jours de son séjour dans la famille Bédard et chez les arpenteurs, avec qui il travailla à un projet de chemin de fer au nord du lac Saint-Jean, Louis Hémon vécut stoïquement de multiples expériences. Lorsqu'il quitta Péribonka à la fin de décembre, il était imprégné de l'histoire qu'il allait écrire, et c'est à celle-ci qu'il voua les sept derniers mois de sa vie. Son oeuvre spontanée fut en partie rédigée à Saint-Gédéon (Lac-Saint-Jean) aussitôt après son départ de chez Samuel Bédard. *Maria Chapdelaine* fut dactylographié entre ses heures de travail chez Lewis Brothers, à Montréal, où il eut un emploi. Il posta l'original et la copie de ce récit, l'un au journal le *Temps,* à Paris, l'autre à sa mère, et sans plus tarder il quitta la métropole pour se diriger vers l'Ouest canadien. C'est dans cette direction qu'il marchait avec un compagnon de voyage, Harold Jackson, lorsqu'il fut heurté à mort par un train, à Chapleau (Ontario), le 8 juillet 1913, exactement un an et deux jours après son arrivée chez Samuel Bédard.

"Dès qu'il fut publié dans le *Temps,* à Paris, en 1914, nous n'avons eu cesse que ce roman ne parût en volume à Montréal, afin de servir de modèle à nos jeunes écrivains", a rappelé Louvigny de Montigny. L'édition québécoise de 1,200 exemplaires, et non 2,300 comme on l'a souvent écrit, parue en 1916, qu'on parvient à publier, a-t-il précisé, ne fut vendue qu'à grand-peine. En 1922, des bouquinistes raflèrent les volumes qui restaient, devenus profitables à ceux qui en possédaient.

Faut-il rappeler que, dans les années qui suivirent sa parution à Montréal, ce roman créa divers remous dans le milieu québécois. En plus des difficultés prolongées

Madame Samuel Bédard.

entre l'éditeur J.-Alphonse LeFebvre et la famille Hémon, intéressée à recouvrer les droits de publication de ce livre, il y eut les réactions des Péribonkains, lents à admettre que "le fou à Bédard", comme ils l'avaient surnommé, même au-delà du tombeau peut avoir barre sur eux. Pourtant des circonstances fortuites jetèrent à plein de l'huile sur ces étincelles.

Damase Potvin, alors directeur du Terroir et fouineur en liberté, a grandi dans la région du Lac-Saint-Jean. Ce n'est un secret pour personne que ses parents déménagèrent plus souvent qu'à leur tour et d'un village à un autre: 43 fois, en fait, a-t-il écrit. Peu de temps après la parution de *Maria Chapdelaine,* au sujet de ce récit, il échangea quelques lettres, questions et réponses, avec des relations et une cousine Potvin, de Péribonka. Connaissant les moeurs du milieu et les lieux qui inspirèrent Louis Hémon, lorsqu'il se crut assez renseigné, il décida d'y aller d'une conférence sur ce roman, qui flottait dans l'actualité. C'est à l'hôtel de ville de Québec, en septembre 1918, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres qu'il s'exécuta.

Rappelant ces moments, Damase Potvin a écrit ce qui suit en 1951, alors qu'il était devenu le beau-frère de Samuel Bédard, qui eut pour troisième épouse Zénaïde Potvin, soeur de Damase. "J'avançai que Maria Chapdelaine, c'était Mlle Eva Bouchard, belle-soeur de Samuel Bédard. La légende Eva-Maria-Chapdelaine-Bouchard, quoi! Pure légende! A plusieurs reprises, dans la suite, quand je fus mieux renseigné, je tentai de remettre les

choses au point, arrêter la marche de l'histoire si inconsidérablement lancée. Mais, bernique!... Allez donc arrêter la course d'une légende! C'est comme la médisance, elle marche, elle court, elle vole!" Il avait tout aussi gratuitement assuré son public, ainsi qu'il l'a écrit dans "le roman d'un roman", que Samuel Bédard avait servi de prototype pour Samuel Chapdelaine. Et il ne faut pas conclure qu'il s'arrêta court dans cette voie. Avec la même bonne foi, il cerna les identités des autres personnages, de sorte que les Péribonkains qui avaient quelque peu frayés avec *le Français,* question de circonstances, se retrouvèrent dénudés sur la place publique. Et la presse confirma que ce maladroit, incapable de déplacer comme il se doit une *canistre à lait,* s'était servi d'eux comme pâture littéraire.

Ce qui devint plus ahurissant encore fut que *la légende* traversa l'océan. En 1921, lors de la parution en France de *Maria Chapdelaine* dans les Cahiers Verts, édition qui devait servir de tremplin au futur et immense succès mondial de cette oeuvre de Louis Hémon, le directeur du *Terroir* était entré en communications épistolaires avec quelques Français, dont Charles Le Goffic, poète et romancier. Si on daigne lire dans le *Larousse mensuel,* No 174, août 1921, page 348 et suivantes, la chronique *Maria Chapdelaine,* signé par ce futur membre de l'Académie française, on se demandera si c'est un euphémisme de dire que Charles Le Goffic s'est étendu sur le sujet, après avoir précisé, à l'intention des lecteurs de cette publication de prestige à l'époque, qu'il avait été renseigné par Damase Potvin, "dont on ne saurait trop louer les multiples initiatives."

Parée d'une froide indifférence et d'un certain mépris pour ce halo dont vint à l'envelopper cette double personnalité, Eva Bouchard vécut ces années, très retirée, comme secrétaire de l'abbé Elzéar DeLamarre, fondateur du Sanctuaire de N.-D. de Lourdes, à Lac-Bouchette. En 1925, elle prit la relève chez son frère Nil, à Péribonka, auprès de ses neveux orphelins. La pression, liée au succès du roman, qui ne cessait de monter au Canada, jointe à celle venant de l'étranger, se fit de plus en plus exigeante à ses dépens. En novembre 1928, Eva Bouchard entra ouvertement dans la ronde, en acceptant de prononcer une conférence devant les membres de la Société historique de Montréal. Présentée à son auditoire comme "l'héroïne unique et authentique de Louis Hémon", elle rappela sobrement ce qu'elle savait de l'auteur. Dans l'assistance, il y avait une Française qui vécut quelque temps au Québec, Marie Le Franc, écrivain. Avide de tout savoir sur notre pays, et plus encore, ce soir-là, sur son compatriote Hémon, pensant tenir l'occasion de percevoir jusqu'aux sentiments de l'auteur, la chroniqueuse aborda la conférencière.

Dans les *Nouvelles Littéraires,* Paris, 5 janvier 1929, sous le titre "Visite à Maria Chapdelaine, institutrice", Marie Le Franc a résumé sa déception de ces moments: ... "Est-ce qu'il écrivait, le soir, dans sa chambre?... Est-ce qu'on voyait la lumière par la fenêtre donnant sur la rivière coulant, dîtes-vous, à *une couple de cent pieds* de là? Le figure lasse, peut-être un peu impatiente, se re-

Le timbre de Maria-Chapdelaine.

cueille, les yeux réfléchissant: - "S'il écrivait? Oh! non! Il n'a pas écrit chez nous..." Je ne saurai rien de plus. Louis Hémon demeure l'étranger. Il refuse de surgir de sa tombe... La vivante est venue se confronter avec la morte, et c'est la morte qui apparut la plus vivante."

Grande, forte et bâtie pour la témérité, Marie Le Franc n'hésitait pas à multiplier gestes et kilomètres pour satisfaire sa curiosité. Sept mois après sa rencontre avec Eva Bouchard, elle passa quelques jours de juin à l'hôtel Maria Chapdelaine, chez Samuel Bédard, qui avait alors quitté la ferme pour s'installer au village de Péribonka. Dans son livre "Au pays canadien-français", publié en 1931, Marie Le Franc a raconté ses souvenirs de cette visite. Quelques lignes décrivant Mme Bédard, née Laura Bouchard, laissent voir comme si on y était comment l'hôtesse accueillit la visiteuse: "Le visage fleuri d'un sourire, quoique lourde, elle glisse plutôt qu'elle ne marche. Elle n'a encore rien dit, et pourtant elle me donne l'impression de s'avancer en chantonnant, en arquant les sourcils, d'un air qui n'est détaché qu'en apparence et de prononcer par devers elle: "En voilà encore une!"

Alfred Ayotte, journaliste, qui a passé plus de trente des dernières années de sa vie à mettre ses pas dans ceux de Louis Hémon, a rencontré à Montréal cette "enquêteuse remarquable", comme il a qualifié Marie Le Franc, lorsqu'elle revint au Canada à l'automne 1938. Mme Bédard était alors décédée depuis plusieurs années. Le témoignage qu'il recueillit en cette circonstance confirme que la visiteuse connaissait bien le sujet dont elle parlait:

"Mme Bédard avait quelque chose de... souverain dans ses attitudes, dans ses mouvements, dans sa démarche. Elle était bien reine et maîtresse dans sa maison.

Sûre d'elle, confiante en elle-même. Ce quelque chose de souverain se trahissait surtout dans un certain mouvement des épaules et dans le port altier de la tête. J'ai vu Mme Bédard pétrir le pain. J'étais assise dans la cuisine de sa maison du village. Je l'ai observée de dos et de côté. Hémon a été témoin de la même scène dans la petite maison de la ferme. En plus il l'a vue porter le pain au four. Il a décrit la scène.

"Mme Bédard m'a raconté que Louis Hémon l'a accompagnée aux bleuets avec les enfants. De là pour moi la scène du roman où François Paradis va aux bleuets avec Maria Chapdelaine. Remarquez qu'il s'agit toujours de Mme Bédard. En me racontant ce petit incident, Laurette a ajouté que ce soir-là, M. Hémon, qui habituellement mangeait peu, avait hâte de se mettre à table, qu'il était de bonne humeur. Il y avait un morceau de lard dans le puits. Il a servi à apaiser la faim du jeune écrivain.

"D'après Mme Bédard, M. Hémon couchait l'été dans le grenier, où il faisait chaud à mourir et où les maringouins devaient bourdonner toute la nuit sans répit. Il devait se faire manger; il ne se plaignait pas. En décembre, il a couché à deux pas du poêle à trois ponts. Il devait faire encore chaud, du moins la première partie de la nuit.

"Dans le roman, on retrouve le ton de Mme Bédard. Hémon n'avait qu'à la regarder et à l'écouter pour accumuler la matière de son livre. C'est Laura qui est pour moi à la fois la mère Chapdelaine et Maria Chapdelaine, si on peut dire que Hémon s'est inspiré d'une femme du Lac-Saint-Jean pour composer son héroïne."

En quittant Péribonka en juin 1929, Marie Le Franc savait à quoi s'en tenir sur la trame de *Maria Chapdelaine* et l'Egérie de l'auteur. Ignorait-elle que Louis Hémon et Mme Samuel Bédard avaient le même âge, détail qu'il est intéressant de noter. A l'époque, *la légende* poursuivait son tour du monde et Eva Bouchard, comme on le lui demandait, signait ses autographes: Eva Bouchard - "Maria Chapdelaine". Les deux soeurs ne furent jamais dupes de ce destin hors série qui leur échut: elles le subirent dignement.

Née d'une *folie plus systématique qu'il n'apparaît,* Maria Chapdelaine a couvert de gloire un nom, inscrit sur de nombreux monuments, qu'on trouve en France, où Louis Hémon est né et où il a vécu, au Québec, qui l'a inspiré, et en Ontario, où la mort l'attendait. Cependant, si la pierre tombale, installée par la Société Saint-Jean-Baptiste, qu'on voit dans le cimetière de Chapleau repose sur les restes de l'écrivain, c'est que le hasard a bien fait les choses, a écrit en substance Damase Potvin, qui était cette fois parfaitement renseigné. Le curé Roméo Gascon, qui officiait lors de la mise en terre de l'étranger, omit d'inscrire l'acte de décès et d'inhumation dans les registres de la paroisse. Il dut admettre, plus tard, qu'il ne savait plus en quel endroit du cimetière on avait enterré Louis Hémon, en voie de devenir célèbre.

La chambre d'été de Louis Hémon

De tous ces personnages qui ont conquis le coeur et l'admiration de milliers de lecteurs et fait de Péribonka un pèlerinage permanent, Télesphore et Alma-Rose, dans la vie Roland et Thomas-Louis *(Titon)* Marcoux, demeurent les seuls survivants. Prototypes incontestés de ce récit, les deux frères Marcoux, alors âgés de 7 et 3 ans, avaient été adoptés par le couple Samuel Bédard, après la mort de leur père en janvier 1911. Titon, qui s'endormit souvent dans les bras de l'écrivain, vit aux Etats-Unis, et Roland à Roberval (Québec). Parmi bien d'autres souvenirs qu'il garde des heures que l'étranger vécut avec eux, maintenant septuagénaire, l'aîné des deux frères entend encore dans sa mémoire, s'il s'arrête à y penser, la voix de *M. Hémon* redisant la formule magique qui apportait du chocolat, lorsque *Titon* tirait sur la corde du puits ou celle de la trappe du grenier: "Oul taki lo, oul taki lo, pôle à met sa benk". *Le Français* avait peu d'argent, mais il en eut assez pour se procurer des friandises et faire tomber celles-ci de ses manches pour émerveiller les enfants.

Anne-Marie de Launière-Dufresne

Hommages de

LEMIEUX

& PEDNEAULT LTEE

23 EST, RACINE CHICOUTIMI

Des manufactures de cigares

Sait-on qu'il y eut des manufactures de cigares à Chicoutimi?

La première fut établie (1) par Louis Martin avec le concours de son père Madoc Martin; elle était dans une maison construite par Louis, édifice à deux étages lambrissés en briques avec sous-bassement muré en pierre.

Nous en trouvons une description intéressante dans le journal *Le Protecteur du Saguenay* du 28 mai 1898.

"La semaine dernière nous avons eu l'avantage de visiter la manufacture de cigares des MM. Martin. M. L.-H. Barras, l'habile gérant de l'établissement, a bien voulu nous guider et nous fournir tous les renseignements que nous désirions obtenir.

"La bâtisse est grande, bien aérée et bien éclairée. La propreté la plus grande règne partout. En pénétrant dans l'édifice on est loin de supposer qu'il renferme une trentaine de personnes occupées à la confection de cigares de toutes sortes, tant le silence est parfait. On n'entend aucun bruit et pourtant tout le monde travaille activement.

"Il y a les écotonneuses d'abord, qui nettoient la feuille de tabac de tous les cotons qui peuvent nuire à la confection du cigare. Des jeunes gens prennent ces feuilles et les portent aux cigariers qui, eux, en font de délicieux cigares de toutes grosseurs, de toutes longueurs et de toutes nuances.

"Mais avant d'en arriver là, le tabac doit subir plusieurs modifications. Il doit être trempé dans l'eau plus ou moins longtemps, puis être séché dans une chambre spéciale.

"Les tabacs dont on se sert pour les cigares à la manufacture Martin sont le "Pennsylvania", le "California", le "Zimmer Spanish", le "Wisconsin", le "Sumatra", le "Havane" et le "Little Dutch".

"On fabrique actuellement de 2,000 à 2,500 cigares par jour.

"Voici les principales marques de cigares qui sortiront cette année de cet établissement. A 5 cents: le *S.N.P.* (S.-N. Parent), le *Sonada,* le *Ramona,* le *Kénogami,* *Dandy Shape* et à 10 cents, le *Zuella.*

"Le gérant ou plutôt le surintendant de la manufacture, M. Barras, est un tout jeune homme, mais qui connaît parfaitement son affaire. Il est bien secondé par d'habiles ouvriers qu'il a choisi à Québec et Montréal. Nous mentionnerons entre autres: MM. Alfred Couture, F. Octeau, Adj. Moreau et Jos. Larose.

"Les bureaux des MM. Martin ne sont pas encore tout à fait terminés, mais s'il faut juger d'après ce qu'il y a de fait, ils seront superbes.

"Cette maison tiendra constamment sur la route un vendeur qui voyagera dans la province de Québec et les provinces maritimes. Déjà des contrats considérables ont été accordés à ces messieurs par des maisons importantes de Québec et de Montréal pour des marques spéciales de cigares.

"Nous en reparlerons."

Le journal *La Défense,* le 2 juin, publiait partiellement dans les mêmes termes le rapport de cette visite, y ajoutant en conclusion: "La visite de cette manufacture se termine habituellement par une visite à la cave. Oh! la belle cave! Et les bonnes choses qu'on goûte là-dedans!"

Le 18 août, le *Progrès du Saguenay* publiait un bref rapport d'une visite à la manufacture et faisait l'éloge des "cigares Martin qui, outre leur couleur locale, ont l'avantage de l'emporter sur tous les autres sous le rapport de la qualité et des prix. Le *Zuella,* le *Danty Shape,* le *Château Saguenay,* le *Kénogami font fureur. Un nouveau cigare, le Tarara,* est aussi destiné à faire promptement sa marque. Il vient d'être mis sur le marché par les messieurs Martin."

La manufacture a fonctionné "une dizaine d'années". Elle a cessé apparemment en 1903 ou 1904.

Elle fut peu après remplacée par une seconde manufacture de cigares construite par Napoléon Warren, frère du dentiste, sur la rue Jacques-Cartier, voisin de l'ancien bureau de la Compagnie Price, aujourd'hui Ruelland & Simard. Installée par Edmond St-Hilaire et ses frères, elle a fonctionné "a peu près cinq ans", selon M. Louis Morin. Par besoin d'économie on crut bon de remplacer les employés masculins par des filles, à salaire moindre; le défaut d'expérience de celles-ci compromit la qualité du produit, ce qui amena la fin.

Une troisième usine du genre au Saguenay a une histoire concrète, toute idéale et pittoresque. Au tout début d'octobre 1899, un personnage canadien venant de la Havane, où la guerre l'avait fait échouer, s'inscrivait dans un hôtel d'une localité voisine de Chicoutimi où sa présence fit sensation. Ce fut encore plus sensationnel lorsqu'on apprit qu'il se proposait d'établir une manufacture de cigares. "Monsieur X..., dit le *Journal,* (2) fut reçu royalement et en homme bien élevé, il essaya de rendre la politesse. On entra dans différents hôtels du village, où il paya plusieurs libations.

"En quitant, M. X... promit de revenir bientôt et annonça à tous qu'avant quelques jours ils auraient de ses nouvelles et qu'il enverrait probablement ses agents les leur porter. De fait, dès le lendemain, trois d'entre eux recevaient des dites nouvelles sous formes d'actions en pénalités, pour vente de boisson sans licence, apportées par deux huissiers de Chicoutimi: Par où on apprit que M. X... était un employé du département du revenu à Québec".

E finita la comedia.

Le chercheur

---

1. "Vers 1894" nous dit un ancien qui a travaillé à la construction; *d'après ce qui suit, il semble que c'est après cette date.*

2. Il y avait alors trois journaux publiés à Chicoutimi: Le *Progrès,* la *Défense* et le *Journal.*

Hommages de

543-3672
549-7135

Le populaire rendez-vous de la région

Hôtel Chicoutimi

Salles de réceptions Ambiance moderne Confortable

460, rue Racine 543-3334 CHICOUTIMI

SAGUENAY DRY

Toujours le même,
toujours ce frais goût
de revenez-y

EMBOUTEILLE PAR
LIQUEURS SAGUENAY Ltée

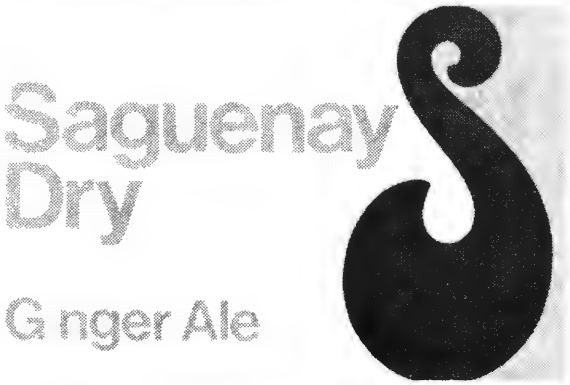

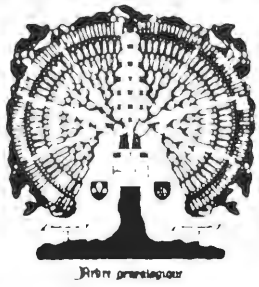

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

B — **Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac,** par Frère Eloi-Gérard.
Ch. — **Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay,** par Frère Eloi-Gérard.
Charl. — **Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg,** par l'abbé D. Gosselin.
R.O. — **Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle,** par Michaud.
I.O. — **Généalogies des Familles de l'île d'Orléans,** par l'abbé Michel Forgues.
Beaupré. — **Généalogies des Familles de la Côte Beaupré,** par l'abbé Charles Beaumont.
R. — **Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski,** par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI (LA CATHEDRALE)

1899 (suite)

1885. — 17 juillet. — MALTAIS, Eugène, fils majeur de Thomas Maltais et de Léa Brisson de Notre-Dame d'Hébertville (Chicoutimi, 20-2-1871); marié à Eva GAGNON, fille mineure d'Onésime Gagnon et de Delphine Dubé (Chicoutimi, 8-9-1879).

1886. — 17 juillet. — GAGNON, Thomas-Louis, de Saint-Léonard, fils majeur de Thomas Gagnon et de Modeste Savard de Saint-Léonard (Chicoutimi, 3-3-1862); marié à Marie-Amanda DUFOUR, de Saint-Léonard, fille mineure de Joseph Dufour (Ch. 109) et de Victoire Tremblay (Ch. 305).

1887. — 24 juillet. — RIVARD, Arthur, sellier, fils majeur d'Isaïe Rivard et de Julie Trottier de Saint-Prime; marié à Rose-Anna COTE, fille mineure de Joseph Côté et de feu Lydia Lalancette (Chicoutimi, 24-6-1879).

1888. — 14 août. — GOBEIL, Adélard, fils majeur d'Ursain Gobeil et de feu Adèle Villeneuve (Bagotville, 6-7-1875); marié à Marie-Imelda-Florentine LACHANCE, fille mineure de feu Olivier Lachance et d'Adèle Belley (Saint-Prime, 27-2-1887).

1889. — 14 août. — BOULAY, William, fils majeur de Célestin Boulay et de feu Sara Jourdain (Chicoutimi, 19-1-1858); marié à Lézée GAGNON, fille mineure d'Epiphane Gagnon et d'Anna Fortin.

1890. — 21 août. — GIRARD, Joseph, fils mineur de Prosper Girard (Ch. 109) et de feu Philomène Boily (Ch. 29) de Laterrière; marié à Alice SAVARD, fille majeure d'Auguste Savard et de Louise Coulombe (Chicoutimi, 7-5-1872).

1891. — 22 août. — LAVOIE, Ovide, veuf de Desanges Fradet de Saint-Prime (Saint-Prime, 25-11-1873); marié à Marie BOLDUC, veuve de Georges Munger de Saint-Alphonse (Saint-Alphonse de Bagotville, 17-7-1882).

1892. — 4 septembre. — GAUDREAULT, Edmond, fils majeur d'Evague Gaudreault et de Vitaline Girard (Chicoutimi, 14-9-1869); marié à Marie-Léonide BOUCHER, fille mineure de Louis Boucher et d'Adéline Girard (Chicoutimi, 26-6-1877).

1893. — 4 septembre. — TREMBLAY, Arthur, fils majeur d'Adolphe Tremblay et de feu Adèle Côté (Bagotville, 21-1-1862); marié à Marie-Emma LAVOIE, fille majeure de Georges Lavoie et de feu Georgiana Tremblay (Bagotville, 6-5-1861).

1894. — 19 septembre. — FORTIN, William, fils majeur de Léandre Fortin et de feu Marie Sheehy (Chicoutimi, 14-1-1867); marié à Emma GAGNON, fille mineure de Jérémie Gagnon et de Démerise Gagné (Chicoutimi, 8-2-1869).

1895. — 19 septembre. — PAGE, Jean-Thomas, fils majeur de Jean Pagé (Ch. 6) et de Calixte Desbiens (Ch. 32); marié à Marie-Zélia GAGNON, fille mineure de Richard Gagnon et de feu Marie-Laure Tremblay.

1896. — 25 septembre. — GAUTHIER, François, fils majeur de Joseph Gauthier et de Denise Dallaire de Saint-Gédéon (Laterrière, 26-11-1861); marié à Emma IMBEAU, fille majeure de feu Télesphore Imbeau (Ch. 7) et d'Adèle Brassard (Ch. 17).

1897. — 25 septembre. — GAGNON, Joseph, fils majeur d'Alexis Gagnon et de Marie Boily de Saint-Alexis (Bagotville, 20-9-1858); marié à Anna PEDNEAU, fille mineure de Thomas Pedneau et de feu Léa Tremblay de Saint-Dominique (Chicoutimi, 24-2-1873).

1898. — 2 octobre. — DALLAIRE, Antoine, fils majeur de Joseph Dallaire et de feu Christine Boucher (Chicoutimi, 4-4-1853), demeurant à Lowell, Mass.; marié à Delphine JEAN, fille majeure de feu François Jean et d'Adélaïde Tremblay (Chicoutimi, 31-1-1854).

1899. — 16 octobre. — DUFOUR, Thomas, fils mineur d'Auguste Dufour et de Joséphine Gauthier (Sainte-Anne de Chicoutimi, 24-6-1873); marié à Anna BILODEAU, fille mineure de François Bilodeau et d'Elizabeth Gagné (Chicoutimi, 9-4-1872).

1900. — 16 octobre. — BILODEAU, Adélard, fils majeur de François Bilodeau et d'Elizabeth Gagné (Chicoutimi, 9-4-1872); marié à Marguerite DUFOUR, fille mineure d'Auguste Dufour et de Joséphine Gauthier (Sainte-Anne de Chicoutimi 24-6-1873).

1901. — 17 octobre. — DROLET, Joseph-Harris, fils majeur d'Auguste Drolet et d'Elizabeth Lévesque de Sainte-Elizabeth, diocèse de Montréal; marié à Marie-Jeanne-Emma BOILY, fille majeure de feu Théodule Boily et d'Adélaïde Potvin de Saint-Placide de Charlevoix (Grande-Baie, 30-7-1860).

1902. — 23 octobre. — TREMBLAY, Arthur, fils majeur de Joseph Tremblay et de Vitaline Girard (Laterrière, 21-6 1876); marié à Marie RHAINDS, fille mineur de feu James Rhainds et de Catherine Gagnon (Sainte-Anne de Chicoutimi, 8-2-1869).

1903. — 24 octobre. — TREMBLAY, Ernest, fils majeur de feu Joseph Tremblay (Ch. 1412) et de feu Philomène Bouchard (Ch. 250) de Baie Saint-Paul; marié à Marie LABERGE, fille mineure de Pierre Laberge et d'Alexandrienne Tremblay (Chicoutimi, 6-7-1858).

1904. — 30 octobre. — COTE, Thomas, fils d'Onésime Côté et de Marie MALTAIS de Saint-Alphonse (Bagotville, 12-2-1867); marié à Marie-Jeanne-Emélie TESSIER, fille majeure de feu David Tessier et d'Emélie Beaulieu (Sainte-Anne de Chicoutimi, 22-1-1867).

1905. — 30 octobre. — TREMBLAY, Pierre, fils majeur de Théophile Tremblay et de Célina Boulianne (Sainte-Anne de Chicoutimi, 26-10-1863); marié à Alma BOUCHARD, fille mineure d'Ernest Bouchard et de Philomène Poitras (Chicoutimi, 6-11-1882).

1906. — 6 novembre. — BOUDREAULT, Georges, fils majeur de Léandre Boudreault et de Méricie Desgagné de l'Anse-Saint-Jean (Anse-Saint-Jean, 29-4-1872); marié à Ida TREMBLAY, fille mineure de Théophile Tremblay et de Virginie Tremblay. Dispense du 3ième degré de consanguinité (Chicoutimi, 10-8-1875).

1907. — 6 novembre. — BLANCHET, William, fils majeur de feu Thomas Blanchet et de feu Césarine Beaulieu (Chicoutimi, 26-8-1867); marié à Marie-Anne RIVERIN, fille mineure de Jean Riverin et de Philomène Savard (Chicoutimi, 17-4-1855).

1908. — 6 novembre. — CHOUINARD, Arsène, fils majeur d'Arsène Chouinard et de Géorgiana Girard (Bagotville, 7-1-1873); marié à Delphine TREMBLAY, fille majeure de feu Wilfrid Tremblay et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 13-5-1872).

1909. — 13 novembre. — DESGAGNE, Adélard, fils majeur d'Ulric Desgagné et de Marie Simard (Chicoutimi, 13-11-1865); marié à Clothilde TREMBLAY, fille majeure de Thaddée Tremblay et d'Elise Sirois (Chicoutimi, 11-10-1869).

1910. — 27 novembre. — CASGRAIN, Louis-Alfred, agent de la Cie de chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, veuf d'Adèle Bisson; marié à Flora WARREN, fille majeure de William Warren et de Démerise Brassard.

1911. — 27 novembre. — LEGRIS dit LEPINE, Edouard, fils majeur d'Edouard Legris dit Lépine (Ch. 21) et Deliza Huot (Ch. 4) (Baie-Saint-Paul, 1-1-1863); marié à Marie-Lézée GAGNON, fille majeure de Jérémie Gagnon et de Démerise Gagné (Chicoutimi, 8-2-1869).

1912. — 29 novembre. — BOUCHARD, Hypolithe, fils majeur de Jeamme Bouchard (Ch. 201) et de feu Obéline Tremblay (Ch. 278) de Saint-Alphonse; marié à Emma ST-HILAIRE, fille majeure d'Adolphe St-Hilaire et d'Adèle Simard (Grande-Baie, 30-9-1845).

1900

1913. — 8 janvier. — GAGNON, Henri, fils majeur d'Alfred Gagnon et de Josephte Lemieux de Saint-Fulgence (Sainte-Anne de Chicoutimi, 8-2-1870); marié à Marie BARRETTE, fille mineure de Joseph Barrette et de Philomène Tremblay (Chicoutimi, 1-5-1866).

1914. — 8 janvier. — TREMBLAY, Gaudiose, fils mineur d'Augustin-Blaise Tremblay et de Sophie Breton (Bagotville, 10-7-1871); marié à Malvina DESGAGNE, fille mineure d'Ulric Desgagné et de Marie Simard (Chicoutimi, 13-11-1865).

1915. — 8 janvier. — BOUCHER, Louis-Achille, fils majeur de Louis Boucher et d'Adéline Girard (Chicoutimi, 26-6-1877); marié à Marie-Louise-Isola-Ednée BOUCHARD, fille mineure de François Bouchard et d'Herméline Martel (Chicoutimi, 3-7-1876).

1916. — 8 janvier. — FORTIN, Elie, fils majeur d'Elie Fortin et d'Adélaïde Savard (Chicoutimi, 10-1-1860); marié à Amédée FORTIN, fille majeure d'Henri Fortin et de Marie Tremblay.

1917. — 9 janvier. — AUBIN, Ludger-Aldéric, fils majeur d'Alfred Aubin et de Clémentine Guimond; marié à Marie-Ernestine PARADIS, fille majeure de Pierre-Paul Paradis et de feu Marguerite Auclair.

1918. — 10 janvier. — GAUTHIER, Wilfrid, fils majeur de Pierre Gauthier (Ch. Gonth. 92) et de Joséphine Néron (Ch. 9); marié à Marie-Herméline PAGE, fille majeure de Jean Pagé (Ch. 6) et de Callixte Desbiens (Ch. 32).

1919. — 14 janvier. — PROTEAU, Honoré, fils majeur de Cyrille Proteau et de feu Mathilde Doré de Saint-Jean-Baptiste de Québec; marié à Alice SIMARD, fille majeure d'Emile Simard et de Delphine Gobeil (Chicoutimi, 6-10-1874).

1920. — 15 janvier. — LAPOINTE, Eugène, fils majeur de Georges Lapointe et de Marie St-Gelais (Chicoutimi, 7-1-1862); marié à Marie-Louise MARTEL, fille mineure de Georges Martel et de Vitaline Coulombe (Bagotville, 12-7-1870).

1921. — 22 janvier. — LAROUCHE, Joseph, fils majeur de Jean Larouche (Ch. 102) et de Philomène Lapointe (Ch. 19); marié à Emélie FORTIN, veuve d'Algérie Maltais.

1922. — 5 février. — LAPOINTE, Jean, fils majeur de feu Jean Lapointe et de feu Elisabeth Gagné (Chicoutimi, 11-2-1862); marié à Marie-Jeanne MARTEL, fille mineure de Georges Martel et de Vitaline Coulombe (Bagotville, 12-7-1870).

1923. — 12 février. — RIVERIN, Jean, fils majeur de Jean Riverin et de Philomène Savard (Chicoutimi, 17-4-1855); marié à Marie-Velzina HARVEY, fille majeure de feu Jean Harvey et de feu Marie Martel (Chicoutimi, 22-7-1872).

1924. — 23 avril. — TRUCHON, Théophile, fils majeur de Théophile Truchon et de Louise Martin (Grande-Baie, 11-9-1876); marié à Marie-Lésée DESCHESNE, fille majeure de feu Théophile Deschesne et de Démerise Martel.

1925. — 14 mai. — DASSYLVA, Thomas, veuf de Célina Corneau (Chicoutimi, 2-6-1862); marié à Hélène BLACKBURN, fille mineure de Joseph Blackburn et de feu Marie Riverin (Chicoutimi, 12-2-1877).

1926. — 21 mai. — LACHANCE, Joseph, veuf d'Alida Talbot (Chicoutimi, 6-5-1893); marié à Angéline CHAYER, fille mineure de Philibert Chayer et d'Edith Simard (Bagotville, 10-8-1874).

1927. — 11 juin. — TREMBLAY, Napoléon, veuf de Marie-Anne Tremblay (Laterrière, 11-7-1898); marié à Rose-Anna FORTIN, fille mineure de Jean-Baptiste Fortin et de Marguerite Morin (Chicoutimi, 5-10-1880).

1928. — 26 juin. — GAGNON, Arthur, fils majeur de Richard Gagnon et de feu Marie-Laure Tremblay; marié à Alice POTVIN, fille majeure de Séraphin Potvin et de Flavie Tremblay (Chicoutimi, 2-2-1874).

1929. — 9 juillet. — TREMBLAY, Benjamin, veuf de Marie Lafrance de Saint-Ambroise (Chicoutimi, 8-1-1877); marié à Julie LEVESQUE, veuve de Charles Martel (Chicoutimi, 23-10-1893).

1930. — 9 juillet. — TREMBLAY, Joseph-Alphège, fils majeur d'Alphé Tremblay et de Marie Desgagné de Laterrière (Laterrière, 21-2-1865); marié à Emma LAPOINTE, fille mineure de feu Jean Lapointe et de feu Elisabeth Gagné (Chicoutimi, 11-2-1862). Dispense du 4ième au 4ième degré de consanguinité.

1931. — 11 juillet. — GAUTHIER, William, fils majeur d'Elzéar Gauthier et de Démerise Tremblay (Chicoutimi, 30-1-1872); marié à Marie TALBOT, fille mineure d'Eugène Talbot (Ch. 6) et de feu Marie-Madeleine Tremblay (Ch. 71).

1932. — 16 juillet. — GAUTHIER, Hector, fils majeur d'Auguste Gauthier et d'Arthémise Grenon (Chicoutimi, 13-9-1875); marié à Honora TREMBLAY, fille mineure d'Edmond Tremblay et de Julie Truchon (Chicoutimi, 7-5-1883).

1933. — 23 juillet. — MURRAY, Joseph, veuf de Sophie Bouchard (Chicoutimi, 18-4-1882); marié à Léda LAPOINTE, fille majeure de Georges Lapointe et de Marie St-Gelais (Laterrière, 7-1-1862).

1934. — 23 juillet. — DASSYLVA, Georges, fils majeur de Thomas Dassylva et de Célina Corneau (Chicoutimi, 2-6-1862); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure d'Abraham Tremblay et d'Ovéline Fortin (Chicoutimi, 3-8-1880).

1935. — 26 juillet. — BOUCHARD, Jean, veuf de Marie Dallaire de Saint-Edouard de Péribonka; marié à Louise JEAN, fille majeure de feu François Jean et d'Adélaïde Tremblay (Chicoutimi, 31-1-1851).

1936. — 30 juillet. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de feu Elzéar Tremblay (Ch. 1285) et de feu Malvina Pilote (Ch. 20); marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille mineure de feu Joseph Tremblay et de Méric Tremblay (Bagotville, 28-7-1862).

1937. — 30 juillet. — GAUDREAULT, Joseph, fils majeur d'Edouard Gaudreault et de Léonide Savard de Saint-Ambroise; marié à Wilhelmine BOIVIN, fille mineure d'Ovide Boivin et de Démerise Savard (Anse-Saint-Jean, 17-6-1879).

1938. — 6 août. — ST-HILAIRE, Philippe, fils majeur de feu Odilon St-Hilaire et d'Arthémise Sasseville (Chambord, 6-6-1874); marié à Marie-Anne TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay et de Vitaline Girard (Laterrière, 21-6-1876).

1939. — 6 août. — BOULAY, Thomas, fils majeur de Célestin Boulay et de feu Sara Jourdain (Chicoutimi, 19-1-1858); marié à Délia GAGNON, fille mineure d'Onésime Gagnon et de Delphine Dubé (Chicoutimi, 8-9-1879).

1940. — 7 août. — DALLAIRE, William, veuf de Marie Tremblay (Jonquière, 17-2-1896); marié à Marie-Elise GAUTHIER, fille majeure d'Elzéar Gauthier et de Démerise Tremblay (Chicoutimi, 30-1-1872).

1941. — 20 août. — PERRON, Charles, fils majeur de Jéhu Perron et d'Arthémise Gauthier dite Larouche de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 31-1-1853); marié à Hélène TREMBLAY, fille mineure d'Armias Tremblay et de Marie Fortin (Hébertville, 28-10-1873).

1942. — 3 septembre. — DALLAIRE, Thomas, fils mineur de William Dallaire et d'Hélène Bilodeau (Chicoutimi, 13-8-1878); marié à Léda GAGNON, fille mineure de Richard Gagnon et de feu Marie-Laure Tremblay.

1943. — 3 septembre. — BOULIANNE, Jean, fils majeur de William Boulianne et de Marie Savard de Saint-Dominique (Chicoutimi, 12-1-1869); marié à Lydia GILBERT, fille mineure de Georges Gilbert et d'Ovéline Savard.

1944. — 8 septembre. — BERTRAND, Joseph-Antonio, du Faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec, fils majeur de François Bertrand et de Célina Falardeau de Cap-Santé (Cap-Santé, 16-2-1874); marié à Noémie DUBOIS, fille mineure d'Hercule Dubois et de Delphine Desbiens (Laterrière, 3-2-1879).

1945. — 17 septembre. — MARTIN, Henri, fils mineur de Luc Martin et de Marie-Rose-de-Lima Desgagné (Grande-Baie, 31-1-1854); marié à Laure DESGAGNE, fille mineure de Patrice Desgagné et d'Elisabeth Martin de Saint-Alexis (Grande-Baie, 11-10-1880). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

1946. — 17 septembre. — DUBE, GEORGES, fils majeur d'Honoré Dubé et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 13-11-1877); marié à Lézianne BOULAY, fille majeure de Célestin Boulay et de feu Sara Jourdain (Chicoutimi, 19-1-1858).

1947. — 1 octobre. — BERGERON, Alexis, fils majeur de Mars Bergeron (Ch. 89) et de Justine Martineau (Ch. 8) de Saint-Dominique; marié à Belzémire GAUDREAULT, fille majeure de feu Donat Gaudreault et de Madeleine Desmeules (Chicoutimi, 17-4-1866).

1948. — 15 octobre. — FORTIN, Uldéric, fils majeur de Pierre Fortin et de Léocadie Bourget de Saint-Joseph de Lévis; marié à Marie FORTIN, fille majeure de Côme Fortin (Ch. 115) et de Mathilda Dufour (Ch. 61).

1949. — 22 octobre. — TRUCHON, Eugène, fils mineur de Pierre Truchon et de Marie Morin; marié à Hélène BERGERON, fille mineure de William Bergeron et de feu Marie Gagnon.

1950. — 29 octobre. — GAGNE, Joseph, veuf de Marie Simard (Chicoutimi, 11-9-1883); marié à Rosanna BOUCHARD, veuve de Joseph Tremblay.

1951. — 29 octobre. — BOLDUC, Xavier, veuf de Julie Simard (Bagotville, 25-10-1897); marié à Marie GIRARD, fille majeure de Pierre Girard et de Louise Dassylva (Chicoutimi, 11-10-1869).

1952. — 5 novembre. — BOLDUC, Georges, fils majeur d'Hypolithe Bolduc et de Louise Bilodeau (Grande-Baie, 14-2-1852); marié à Délima BOUCHARD, fille mineure de Joseph Bouchard et de Marie Tremblay (Sainte-Anne de Chicoutimi, 20-11-1882).

1953. — 12 novembre. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Joseph Tremblay et de Célina Néron (Chicoutimi, 22-2-1876); marié à Georgiane LAROUCHE, fille mineure de Jean Larouche (Ch. 102) et de Philomène Lapointe (Ch. 19).

1954. — 12 novembre. — RACINE, Pierre, fils majeur de feu Ambroise Racine (Ch. 15) et de Marguerite Belley (Ch. 5) d'Alma; marié à Délima BELANGER, fille majeure de Zéphirin Bélanger (Ch. 27) et de Zoé Savard (Ch. 66).

1955. — 19 novembre. — GAGNE, Louis, fils majeur de Milaise Gagné et de Célina Tremblay; marié à Eugénie GAGNE, fille mineure de Samuel Gagné et d'Estelle Gaudreault (Bagotville, 31-5-1869). Dispense du 2ième degré de consanguinité.

1956. — 26 novembre. — BOUDREAULT, Ernest, veuf de Georgiana Tremblay (Anse-Saint-Jean, 11-1-1898); marié à Marie-Louise RHAINDS, fille majeure de Johnny Rhainds et de Marie Lemieux (Saint-Fulgence, 7-1-1880).

1901

1957. — 7 janvier. — MINIER, Joseph, veuf d'Anne Bergeron (Grande-Baie, 19-9-1888); marié à Delphine GAGNON, veuve d'Adolphe St-Onge (Chicoutimi, 16-9-1884).

1958. — 9 janvier. — HAMEL, Maurice, fils majeur de feu Joseph Hamel et de feu Marie Drolet de l'Ancienne-Lorette (Ancienne-Lorette, 14-2-1860); marié à Marie-Alice TREMBLAY, fille mineure d'Evague Tremblay et d'Evangéline Lavoie (Saint-Fulgence, 6-7-1879).

1959. — 16 janvier. — CLOUTIER, Joseph-Thomas-Edgar, étudiant en droit, fils majeur de Thomas-Zozime Cloutier, notaire, et de Marie-Luce-Arthémise Gagné; marié à Marie-J.-Antoinette-Létitia MARTEL, fille majeure d'Honoré Martel et de Marie-Rosalinde Caron (Métabetchouan, Saint-Jérôme, 21-2-1876).

1960. — 16 janvier. — DELISLE, Philippe, fils majeur de Georges Delisle et d'Hermine Gaudreault de Beaulieu de Saint-Grégoire le Thaumaturge de Montréal; marié à Marie-Démerise JEAN, fille majeure de Louis Jean et d'Elisabeth Gagnon (Chicoutimi, 3-2-1863).

1961. — 4 février. — LABERGE, Alfred, fils majeur de Pierre Laberge et d'Alexandrienne Tremblay (Chicoutimi, 6-7-1858); marié à Marie-Maude-Eliza VILLENEUVE, fille mineure de Thomas Villeneuve et de Marie Bergeron (Chicoutimi, 6-2-1866). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

1962. — 5 février. — LAVOIE, Adélard, de Saint-Dominique, fils majeur de Joseph Lavoie et d'Anne Laberge (Chicoutimi, 11-10-1975); marié à Marie-Louise POITRAS, fille majeure de François Poitras et d'Elisabeth Bouchard (Chicoutimi, 5-2-1883).

1963. — 11 février. — BOULAY, Alfred, fils majeur de Célestin Boulay et de feu Sara Jourdain (Chicoutimi, 19-1-1858); marié à Alice GAGNON, fille mineure d'Epiphane Gagnon et d'Anna Fortin.

1964. — 11 février. — SAVARD, Almas, fils mineur d'Honoré Savard et d'Elmire Morin de Sainte-Anne (Chicoutimi, 6-4-1875); marié à Philippine TREMBLAY, fille mineure de Théophile Tremblay et de Virginie Tremblay (Chicoutimi, 10-8-1875).

1965. — 18 février. — JEAN, Henri, fils majeur de Pamphile Jean et de feu Emélie Ouellet de Saint-Dominique (Jonquière, 22-8-1870); marié à Laura MALTAIS, fille mineure de Thimothée Maltais et d'Emélie Lapointe (Bagotville, 28-1-1862).

1966. — 18 février. — GIRARD, Henri, fils majeur de Prudent Girard et de Marie Lalancette de Saint-Prime (Chicoutimi, 15-8-1854); marié à Georgiana LALANCETTE, fille majeure de feu Joseph Lalancette (Ch. 18) et d'Anastasie Gagnon (Ch. 89). Dispense du 2ième degré de consanguinité.

1967. — 18 février. — BOLDUC, Clet, veuf de Cédulie Ouellet (Bagotville, 7-1-1880); marié à Suzanne DEGAGNE, fille majeure de feu Zéphirin Degagé (Ch. 38) et de feu Béatrice Tremblay (Ch. 301) de Saint-Alexis.

1968. — 19 février. — BLACKBURN, Joseph, fils majeur de Joseph Blackburn et d'Elisabeth Tremblay (Chicoutimi, 27-11-1860); marié à Diana FORTIN, fille majeure de feu Xavier Fortin et de Suzanne Desmeules (Chicoutimi, 10-9-1872).

1969. — 21 mars. — DALLAIRE, Joseph, veuf de Victoria Tremblay de Saint-Dominique (Chicoutimi, 10-7-1883); marié à Léda HARVEY, veuve de Charles Larouche.

Deux Saguenéens illustres

Par André Vachon
de la Société Royale du Canada

(N.D.L.R. — Lors du récent congrès de l'Association des Archivistes du Québec, tenu à l'Université Laval, M. André Vachon, de la Société des Dix et de la Société Royale du Canada, ex-conservateur des Archives nationales du Québec, avait été invité à présenter Mgr Félix-Antoine Savard, qui prononçait la causerie d'ouverture (29 mai 1976), et Mgr Victor Tremblay, à qui l'American Association for State and Local History remettait, à cette occasion, un diplôme d'honneur en reconnaissance de son éminente contribution à l'histoire du Saguenay. Nous reproduisons ici, avec la permission de M. Vachon, le texte de la présentation de chacun de ces illustres Saguenéens - en signalant que Mgr Victor Tremblay est le premier Canadien à se voir décerner un diplôme d'honneur par cette prestigieuse association américaine.)

MGR FELIX-ANTOINE SAVARD

Monseigneur,

L'un des grands historiens de notre temps, Lucien Febvre, aimait à dire de Michelet qu'il était "l'histoire même"; usant d'une formule semblable, je dirai que vous êtes "la poésie même". Poète, en effet, vous l'êtes essentiellement, et comme irrésistiblement, car, pour reprendre les mots du vieil Homère, c'est "poussé par le dieu" qui, "d'un coeur ami, (lui) donne (son) chant surnaturel" que le poète "déroule" sa mélodie.[1]

Or, voici qu'on m'a demandé, à moi, historien, et comme tel adonné, selon Aristote, à l'étude des faits particuliers, de vous présenter, vous, poète, qui avez pour partage, selon le même philosophe, le vaste et noble domaine de l'universel.[2] En dépit de l'infranchissable distance qui me sépare de vous, de l'irréductible disproportion, j'ai accepté, non point tant pour l'honneur redoutable qui est à cette heure le mien, que pour l'occasion qui m'est donnée de prêter publiquement foi et hommage à celui qui fut, et qui reste, l'un de mes maîtres.

Et voici de surcroît que, dans un instant, vous vous adresserez, Monseigneur, à des historiens voués aux travaux souvent obscurs de l'archivistique. Aux esprits superficiels, la rencontre de la poésie et de l'histoire paraîtra sans doute inattendue, sinon artificielle. Mais ceux qui connaissent votre carrière, votre oeuvre et vos préoccupations - c'est le cas de votre auditoire d'aujourd'hui - ne peuvent que féliciter et remercier les organisateurs de ce congrès de vous y avoir invité.

Aristote lui-même, que je viens à peine de nommer, me paraît justifier fort opportunément, Monseigneur, votre venue parmi nous, quand il explique que la poésie est "plus philosophique" que l'histoire.[3] C'est pourquoi, il me semble, le poète a qualité pour donner des leçons à l'historien. Chez les Grecs, les poètes étaient les "instituteurs" du peuple, comme Platon le fait dire à Socrate à propos d'Homère, qualifié d'éducateur de toute la Grèce;[4] inspirés par les dieux, habités par eux, - *enthousiastes*, au sens étymologique, - les poètes étaient aussi des entraîneurs, comme le rappelait Théodore de Banville: "Le poète (...) entraînait sur ses pas des armées, et il leur donnait l'enthousiasme qui gagne les batailles héroïques."[5] S'il est des champs de bataille moins sanglants que ceux auxquels on fait ici allusion, ils sont souvent tout aussi exerçants - nous le savons, nous Canadiens français - et l'on y succombe parfois, hélas! et moins glorieusement qu'aux Thermopyles ou à Salamine. Les poètes grecs, enfin, étaient des sages, et c'est eux qui, dans les siècles héroïques, ouvrirent la voie à la corporation des amis de la sagesse - ou philosophes, - lesquels, en retour, ont probablement été les plus éloquents amis de la poésie.

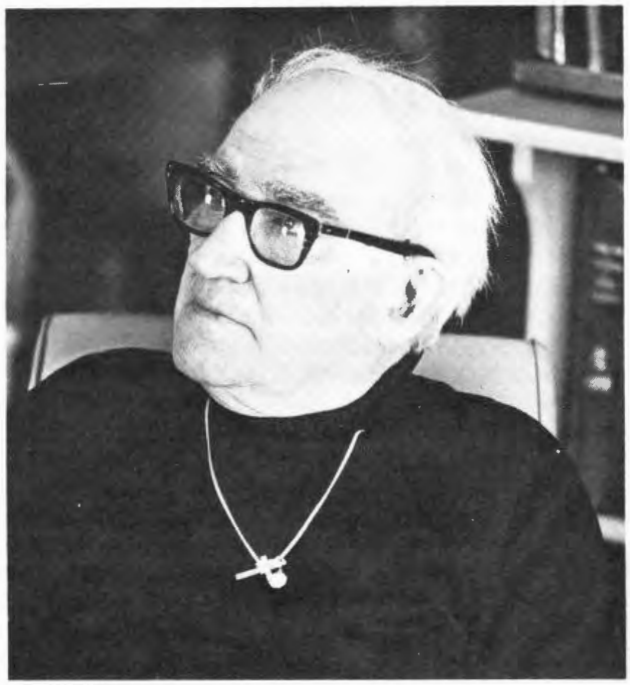

Mgr Félix-Antoine Savard

Cette admirable conception de la poésie, c'est bien aussi la vôtre, Monseigneur; et ce rôle irremplaçable du poète, vous l'avez courageusement assumé chez nous; cette antique culture, vous vous en êtes imprégné amoureusement, au point que votre oeuvre nous apparaît toute gonflée de cette sève hellénique dont la jeune et bouillonnante vigueur immortalisa le siècle de Périclès. Et pourtant, n'êtes-vous point le plus canadien de nos poètes? Et votre oeuvre, si originale, si personnelle, n'est-ce pas

dans la terre de chez nous qu'elle a germé et sous notre ciel nordique qu'elle s'est épanouie? Vous-même, vous vous décrivez comme un "enraciné": "...rien d'authentique, rien de personnel ne peut se faire sans l'enracinement des sens, du coeur et de l'esprit", disiez-vous un jour; et vous ajoutiez: "Je suis un enraciné dans les réalités de mon pays."[6] Et vous parliez de votre père, "qui, le premier, a planté ma forêt intérieure"[7]. Ne l'eussiez-vous point confessée si souvent, on eût facilement décelé, à des multiples indices, la profondeur de cet enracinement: à votre amour de notre forêt, de nos plantes, de nos gourganes[8] même, de tout ce qui a racine; et les images qui fleurissent sous votre plume vous eussent trahi, ces images dont vous dites justement qu'elles "poussent" en vous "comme des plantes".[9] Homère, auquel on vous a presque comparé, était lui aussi un enraciné; et je me plais à penser que s'il eut été Canadien c'est la colère de Menaud qu'il eut chantée et les voyages de Gildore - car le vieil aède eut certainement, comme vous, senti, "sous (ses) pieds", "palpiter" l'universel.[10]

Entre cette vivace influence hellénique et le caractère authentiquement canadien de votre oeuvre, je ne vois point de contradiction, et encore moins y verrai-je quelque mystère. Vous avez, Monseigneur, le culte de la fidélité et la hantise de la continuité; à la jonction du passé et de notre avenir vous vous êtes résolument posé comme un lien, devenu nécessaire. Par attachement pour les origines, vous avez remonté, en les explorant amoureusement, le cours de ces grands fleuves qui ont fécondé notre culture, notre langue, nos traditions; la Grèce, l'étymologie, le folklore furent, avec le Dieu de votre sacerdoce, la Bible et votre pays, les plus exaltantes passions de votre vie. Vous avez compris, par exemple, que notre culture, si elle est indéniablement française, pousse ses racines jusque dans les flancs nourriciers de l'Hellade. Serait-ce trop me hasarder, Monseigneur, que d'affirmer, de cette grandiose conception, qu'elle vous a suggéré, pour les vôtres, une suprême leçon? De même que le petit peuple grec, défait sur les champs de bataille, se donna sur Rome une miraculeuse revanche, l'élevant à la philosophie, aux arts et aux lettres, au point de lui imposer bientôt une domination spirituelle sans proportion avec sa propre situation de vaincu; de même, en cette vaste Amérique que nous avons ouverte à la civilisation, n'avez-vous point rêvé, Monseigneur, pour les vôtres, qui ne cédèrent qu'au nombre, cette sorte de revanche, cette domination des valeurs spirituelles, cet état de liberté intérieure, cette continuité, enfin, par les vertus de l'enracinement, dans la fidélité originelle?

Voilà donc pourquoi, Monseigneur, vous dénoncez nos négligences répétées, nos abandons de toutes sortes, nos lâchetés et nos trahisons - souvent inconscientes, mais non moins pernicieuses; voilà pourquoi, aussi, vous vous opposez aux rétrécissements et aux mesquineries qui sont les rétrécissements de l'esprit et surtout du coeur; voilà donc pourquoi vous déplorez ces ruptures, ces déracinements, que l'on tente de cacher sous les faux noms d'évolution et de progrès; et voilà pourquoi, toute votre vie, vous nous avez invités, par l'écrit, la parole et l'exemple, à voir grand, à nous affirmer et à faire beau et bien. On vous a reproché, je le sais, de voir trop grand. Mais Homère, n'eût été la profondeur et l'immensité de sa vision intérieure, n'eût jamais donné l'*Iliade* et l'*Odyssée*; d'une poignée de bergers, il sut faire de nobles seigneurs et de valeureux guerriers, et de quelques chefs de bandes, des rois prestigieux; d'un ruisseau il fit un fleuve tumultueux, et d'un champ, une vaste plaine; ses héros, enfin, il les porta au rang des dieux; et c'est ainsi qu'il acquit lui-même l'immortalité et que la Grèce entière se mit religieusement à son écoute. Non, l'enthousiasme du poète et les souffles de l'épopée sont, pour un peuple, un don du ciel. Que Menaud soit plus grand que nature, qu'il manque de vérité, il est faux de le prétendre. Peut-être certains de nos sages critiques auraient-ils avantage à méditer cette pensée de Joubert: "Les poètes ont cent fois plus de bons sens que les philosophes. En cherchant le beau, ils rencontrent plus de vérités que les philosophes n'en trouvent en cherchant le vrai."[11]

Dans votre constante recherche de la grandeur, pour vous et pour les vôtres, vous n'acceptez pas, non plus, qu'on prétende bâtir une littérature réservée à la consommation locale, au moyen d'une langue qui n'en est pas une à notre usage et à notre entendement exclusifs, sous prétexte d'authenticité et de vérité. C'est oublier que la vérité est universelle. Votre oeuvre entière montre l'inanité de ces tentatives. Vos personnages sont bien de chez nous, mais leur drame intérieur est sans frontières. Et que dire de votre langue, bien française, riche, toute proche de ses vivantes origines, que viennent embellir encore ces mots de chez nous dont vous sertissez vos phrases avec tant de goût? Voilà où gît la véritable authenticité. J'ajouterai que vous avez contribué à l'enrichissement du français universel en lui restituant ces vieux mots et ces vieilles expressions dont la France, trop souvent, avait depuis longtemps oublié la saveur, et en lui révélant nos canadianismes. La langue qu'il nous faut écrire et parler ici c'est la vôtre, Monseigneur: une langue correcte, expressive, adaptée à nos réalités, mais jamais avilissante. Et tant pis pour ceux qui préfèrent, selon la forte expression de Lysias, se mettre "au service de leur propre servitude".[12]

Mais voilà bien assez de paroles, Monseigneur, quand votre auditoire est impatient de vous entendre. Ne me tenez point rigueur, je vous prie, de m'être laissé convaincre par Ulysse lui-même que tout homme (fût-il historien!) doit honorer les aèdes[13] et d'avoir voulu, au nom de mes collègues, vous rendre hommage et vous assurer de notre admiration.

---

1. *L'Odyssée*, VIII, 498-499.
2. *Poétique*, IX, 1451.
3. *Loc. cit.*
4. *République*, X, 606.
5. *Gringoire, sc. 8.*
6. *Lectures* (Fides), juin 1964, 252.
7. *Loc. cit.*
8. *L'Action catholique*, 28 novembre 1959.
9. *L'Abatis*, p. 12.
10. *L'Action catholique*, 28 novembre 1959.
11. *Pensées*, XXI, 17.
12. *Oraisons funèbres.*
13. *L'Odyssée*, VIII, 479-481.

MGR VICTOR TREMBLAY

Monseigneur,

Faisant écho au sentiment unanime de vos concitoyens, l'actuel président de la Société historique du Saguenay, M. Léonidas Bélanger, vous a proclamé "le plus grand parmi tous les Saguenéens"; et, dans une étude qu'il vous a consacrée, il montre à l'évidence votre intime connaissance du Saguenay, dont vous êtes l'historien par excellence.

A qui mieux qu'à vous, par conséquent, pourrais-je poser la troublante question qui, depuis une semaine, sollicite ma pensée? Quelle est, dites-moi, la vertu miraculeuse de ce Saguenay qui a donné des hommes de la taille et de la trempe d'un Victor Tremblay et d'un Félix-Antoine Savard? Par quelle mystérieuse alchimie la terre et les eaux de ce fabuleux royaume engendrent-elles de pareils géants? - Et quel péché, Monseigneur, mes pères ou moi-même avons-nous commis, pour que mes meilleurs amis me condamnent, moi qui n'ai point de bottes de sept-lieues ni les jarrets d'Alexis-le-Trotteur, à marcher deux jours de suite dans les puissantes foulées de héros qu'on croirait sortis tout droit de la mythologie, pour célébrer leurs travaux et leur rendre les pieux hommages que leur doivent les simples mortels que nous sommes?

Les origines de ce royaume dont vous êtes, Monseigneur, se perdent dans la nuit des temps. Le vieux chef indien qui en révéla l'existence à Jacques Cartier n'était sûr, à son sujet, que d'une chose: qu'il recelait des richesses infinies - ce qu'une connaissance plus approfondie a confirmé; pour le reste, Donnacona ne parvenait point à percer le brouillard dont les dieux, comme pour la protéger des regards humains, avaient enveloppé cette terre où, peut-être par l'action souterraine de quelque Héphaistos, s'élaboraient secrètement de grands desseins. Ce royaume, croyait-on savoir, était habité par des pygmées, voire aussi par des hommes qui n'avaient qu'une seule jambe; sur le fait de la population, on ne pouvait être plus mal informé: les Saguenéens, cela est bien connu, n'ont point, comme on dit chez nous, *les deux pieds dans la même bottine*, et le Saguenay, on en a la preuve ces jours-ci, n'est point une province de Lilliput.

Les vapeurs se dissipant peu à peu, le royaume apparut enfin, rude et magnifique, attirant comme une terre promise sous le soleil éclatant de notre pays. Jaloux de leur souveraineté, fins connaisseurs au surplus, les rois de France se l'approprièrent: le Saguenay devint le "domaine du roi". Les rois disparurent, le royaume du Saguenay resta, tentation permanente pour nos défricheurs et nos faiseurs de terre. Un jour leur grande et valeureuse armée s'ébranla, franchit les montagnes qui en sont comme les remparts et, pacifiquement, prit possession du royaume et l'humanisa. Il y avait là les Simard, les Larouche et les Bélanger; les Desbiens, les Ouellet et les Gagné - sans oublier les Savard et les Tremblay. Mgr Victor ne tarda pas, lui non plus, à faire son apparition, à Saint-Jérôme, où il naquit le 23 mars 1892.

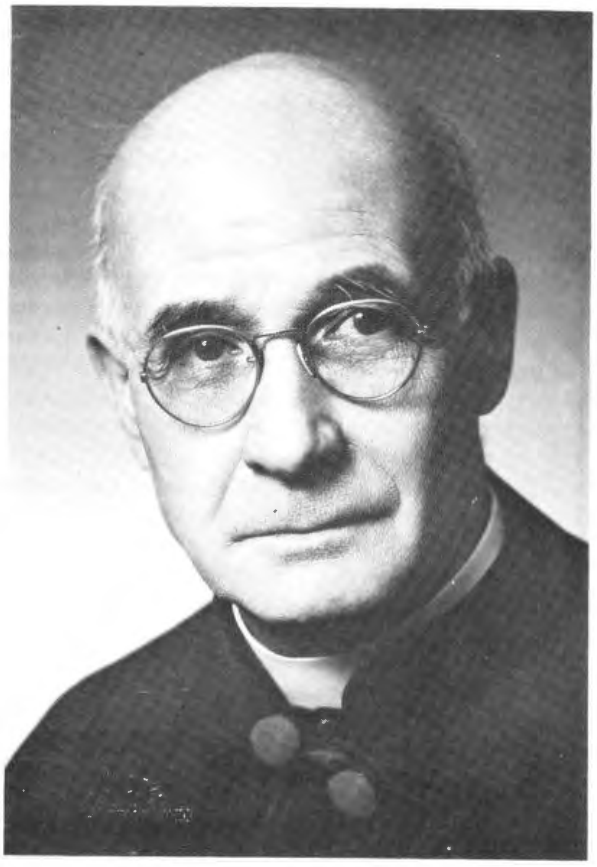

Mgr Victor Tremblay

Je suppose que l'un des premiers gestes qu'il posa, lui, l'héritier d'un royaume, - et quel royaume n'a point ses prétentions territoriales? - fut d'en élargir les frontières: "Le Saguenay", écrit-il à la première page de la belle histoire qu'il lui consacra, "est cette vaste région qui, dans la partie nord du Québec, s'étend, dans le sens est-ouest, depuis la rive gauche du Saint-Laurent entre le comté de Charlevoix et Sept-Iles jusque vers le milieu de l'Abitibi, et, dans la direction nord-sud, depuis l'entrée sud du grand parc des Laurentides jusqu'aux confins du Nouveau-Québec". (Avis à tous ceux qui voyaient, dans le Saguenay, tout au plus la porte d'entrée du Lac-Saint-Jean!) "Originairement", ajoute Mgr Victor, le Saguenay "comprenait même (...) la plus grande partie du comté de Charlevoix, jusqu'au cap Tourmente". Mais, *magnanimus victor*, il laissa Charlevoix et Menaud, le Cap Tourmente et ses oies sauvages, à Mgr Félix-Antoine Savard.

En 1938, Mgr Victor, ne pouvant plus longtemps concevoir un royaume sans un drapeau distinctif, las d'attendre que les "pays" voisins s'en donnent un, et au risque de quelques complications dans ses relations diplomatiques, hissa bien haut ses couleurs, qui n'ont point depuis cessé de claquer dans le ciel, fières et libres comme le vent.

Cette fierté, Mgr Tremblay, si accordé aux réalités de son pays et de sa petite patrie, commença très tôt à la

développer autour de lui. Vers 1920, il entreprenait, au Séminaire de Chicoutimi, sa carrière de professeur d'histoire, à laquelle il serait fidèle pendant quarante-quatre ans. Parmi ses premiers élèves, il y eut Mgr Savard. Auraient-ils, ensemble, lu les premières lignes de l'*Histoire* d'Hérodote: "Hérodote de Tournioi expose ici ses recherches, pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire et que de grands et merveilleux exploits, accomplis tant par les Barbares que par les Grecs, ne cessent d'être renommés..."? Je l'ignore, mais cette préoccupation de sauver le passé me paraît être à l'origine de l'oeuvre monumentale qu'ils ont édifiée, chacun de son côté. Mgr Victor, pour sa part, déjà engagé dans l'enseignement, s'appliquait à recueillir les souvenirs des vieillards, à colliger et à classer des renseignements de toute sorte; il se mit bientôt à écrire régulièrement, "exposant", lui aussi, "ses recherches". C'est ainsi qu'on lui doit, sur le Saguenay, d'innombrables articles, quantité de brochures et des livres fort substantiels; en outre, pendant des années, il a multiplié les conférences (46 par année, en moyenne, pendant 15 ans), les cours et les causeries à la radio, dont le nombre dépasse, je crois, 200; il enseigna, en plus dans des institutions autres que le Séminaire de Chicoutimi, alimenta pendant plus de quinze ans une chronique hebdomadaire dans le *Progrès du Saguenay* - et que sais-je encore.

Activité débordante, qui eût raison de tout autre, et dont notre démiurge n'était point encore content. Il devait, d'un zèle également puissant, restaurer ou faire restaurer des édifices anciens, faire frapper des médailles et participer à l'érection d'une douzaine de monuments; il devait aussi publier, de 1946 à 1958, un bulletin trimestriel (33 numéros parus) et collaborer, quand il n'en était pas le maître-d'oeuvre, à des dizaines de commémorations et à la réalisation de nombreux albums-souvenirs. Partout présent, efficace toujours, Mgr Victor, de son souffle puissant animait les hommes et les choses du passé; et soudain, voici que sur les places, dans les rues et aux carrefours de Chicoutimi, dans un joyeux carnaval, les générations confondues se mirent à chanter et à danser au rythme des temps retrouvés.

Mais la grande oeuvre de sa vie, c'est cette Société historique du Saguenay, que Mgr Victor fonda en 1934 et dont il fut, pendant trente-trois ans, le président, l'âme et le conseiller. Cette société, qui a regroupé des archives d'une incontestable - je dirais même: d'une étonnante - richesse, qui a mis sur pied un musée, qui publie depuis 1959, toujours sous la direction de Mgr Victor, la revue *Saguenayensia,* - cette Société est si bien connue et si admirée au Québec et au Canada, que je n'aurai pas la naïveté de penser que je peux vous apprendre quoi que ce soit à son sujet.

Ainsi en va-t-il, à vrai dire, pour Mgr Victor Tremblay lui-même - *a fortiori.* J'aurais aimé, pourtant, vous fournir la liste complète des postes qu'il a occupés, des collaborations qu'il a généreusement accordées, comme j'aurais eu plaisir à vous vanter, par le menu, ses mérites nombreux et d'une qualité peu commune, et surtout ses talents d'animateur (n'a-t-il point galvanisé les énergies de toute une région, sauvé un riche patrimoine, formé des collaborateurs et suscité des travaux remarquables et, enfin, assuré la continuation et la permanence de son oeuvre par le moyen de la Société historique du Saguenay et de la fondation Victor Tremblay qui en assume le financement?).

La carrière en tout point exceptionnelle de Mgr Tremblay, son apport immense à l'histoire de son pays et de sa région, son dévouement sans bornes à toutes les bonnes causes, tout cela certes n'est pas passé inaperçu et de grands honneurs sont venus le récompenser. J'en mentionne un certain nombre ici, sans pour autant en épuiser la liste, loin de là: membre à vie de la Société du Bon Parler français, en 1945; insigne d'or de l'Ordre académique du Bon Parler français, en 1949; Eminent Officier du même Ordre, en 1949 également; docteur-ès-lettres *(honoris causa)* de l'Université Laval, en 1952; certificat de mérite de la Société historique du Canada, en 1960; médaille de la Société historique de Montréal, en 1966; médaille de la Société des Dix, en 1967; diplôme d'honneur de l'Association des Archivistes du Québec, en 1971; médaille, enfin, de l'Ordre des Vingt-et-un, qui fut décernée à Mgr Victor Tremblay en sa qualité de "Saguenéen qui a le plus fait, jusqu'à ce jour, pour sa petite patrie", en 1969.

Or, voici que nos voisins du Sud eux-mêmes, bien que républicains, ont entendu parler du Royaume, qu'ils ont à leur tour apprécié et admiré l'oeuvre du bon géant, à telle enseigne qu'un très prestigieux organisme, l'American Association for State and Local History, a décidé d'honorer Mgr Victor Tremblay en lui remettant un diplôme d'honneur "en reconnaissance de son éminente contribution à l'histoire régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Croyez, Monseigneur, que nous nous réjouissons tous de cette nouvelle distinction, que nous en sommes fiers et que c'est pour moi un immense plaisir de représenter ici l'American Association for State and Local History - d'autant que, si le Saguenay est un royaume, c'est à son roi lui-même que je remets ce diplôme, en le priant très respectueusement d'agréer nos hommages et nos voeux les plus sincères.

Hommages de la

52 - 2e RUE PORT-ALFRED

L'anguille

L'anguille, ce poisson en forme de serpent n'a pas de nageoire ventrale. La dorsale et l'anale forment une bande continue de nageoire. Elle possède en plus deux petites nageoires sur l'avant du corps ; les nageoires pectorales.

Sa tête est petite et peu distincte du corps. Sa peau visqueuse est munie de très petites écailles. Ses yeux sont d'une couleur dorée brillante. La femelle mesure jusqu'à 1 mètre et pèse jusqu'à 3,5 kg, tandis que le mâle n'a guère que 50 cm de longueur. L'anguille nage en imitant les oscillations d'un serpent. En eau douce elle se nourrit de petits animaux, de poissons, de frai, de mollusques, d'insectes ; elle séjourne profondément enfouie dans la vase pour y hiberner, et peut vivre longtemps hors de l'eau. Après un séjour de 4 à 10 ans dans les eaux intérieures, l'animal prend sa couleur métallique brillante ; ses yeux deviennent grands comme ceux des poissons des grandes profondeurs maritimes, et elle cesse de se nourrir. Vient alors la grande migration de 6000 km pour rejoindre la mer des Sargasses, située entre l'Afrique du nord et l'Amérique, et dont ne remonte aucun animal agé. Elle fraie dans les profondeurs de la mer, mais au-dessous de 500 mètres. Les œufs donnent naissance à des petits, clairs comme le verre, à museau court et à très petite tête, qui nagent en suivant le golfstream et atteignent les côtes de l'Europe la troisième année. Ils remontent le cours des fleuves, surmontant les plus grands obstacles, tels la chute du Rhin près de Schaffhouse (Suisse). Ils ne deviennent que lentement de grandes anguilles que l'on pêche en quantité au moyen de nasses ad hoc. L'anguille est un des poissons les plus riche en graisse. La plupart du temps on la trouve fumée dans le commerce.

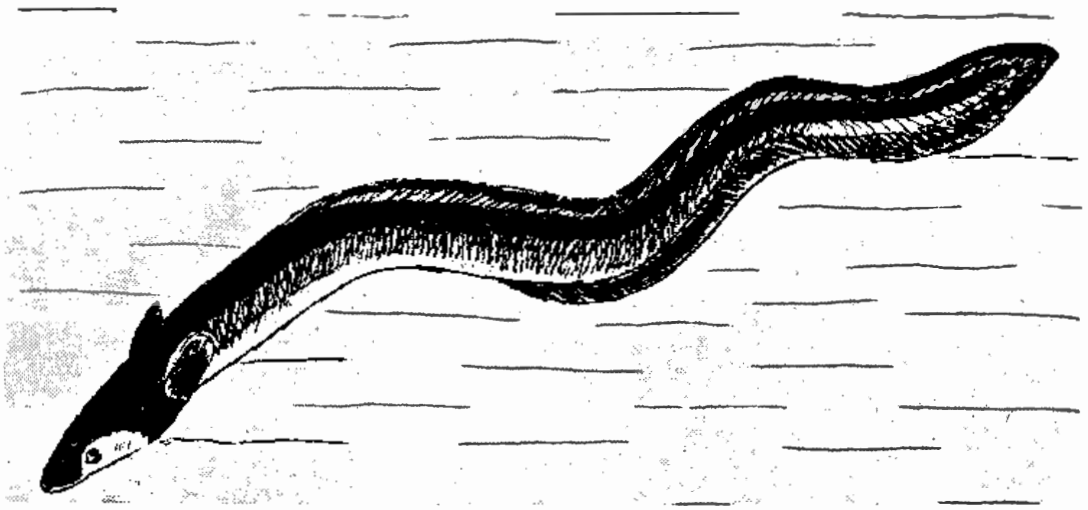

gf gagnon FRERES

Hommage d'une Industrie Régionale

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est, rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

Hommage de la Compagnie Price

Un bureau de la Compagnie Price, 138 ouest, rue Price, à Chicoutimi. L'édifice alors inachevé. — Photo B.L.M., 15 janvier 1955.

Rapport sur l'activité de 1976

Il convient de citer tel quel celui qui a été demandé au président, M. Léonidas Bélanger, et produit le 12 décembre 1976.

L'année 1976 a été pour moi assez mouvementée. Un fait d'ordre majeur a été, en janvier, le renvoi du directeur du Musée du Saguenay.

Dans mes activités au cours de l'année, j'ai fait pour le compte de la Société, 20 voyages à l'extérieur, soit: 3 voyages à Montréal, 1 à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, pour un congrès de 3 jours de la Fédération des Sociétés d'Histoires; 9 voyages à Québec, dont 2 pour des congrès de 3 jours; 1 à Sept-Iles pour échange d'informations avec les responsables de l'histoire en ce coin éloigné de notre territoire; 6 autres voyages dans la région, soit: Mistassini, Sainte-Monique, Saint-Félix d'Otis et autres pour des célébrations de centenaires ou autres raisons analogues.

J'ai fait 8 apparitions à la Radio ou à la T.V. représentant en tout 3 heures et 15 minutes de programmation.

Au 12 décembre, j'avais reçu 121 lettres et j'en ai écrit 119, toutes concernant des demandes d'informations historiques ou généalogiques.

J'ai donné, toujours à la date du 12 décembre, 59 entrevues dont 3 concernaient le Carnaval de St-Fulgence; 9 le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi; 8 les Fêtes du Saguenay; 2 des groupes d'Age d'Or, 3 des élèves d'Arvida, en tout 120 avec qui j'ai fait pendant 3 jours le tour de la région à titre de guide historique; 8 concernaient des groupes s'intéressant à la généalogie; 4 furent pour l'organisation du projet PIL et 22 pour diverses raisons mais concernant toujours ma position de président de la Société historique.

A part ces rencontres, j'ai eu 4 entrevues d'une grande importance dont la première le 16 mai avec Mme Marlyse Issembe, secrétaire d'Etat de la présidente de la République du Gabon et chargée d'éducation populaire. Elle était accompagnée par M. Idrissou Yourssouf, directeur de l'éducation populaire au Gabon également. Une seconde le 6 mai avec M. Adouin Moussa du Tchad et Mlle Alice Barry du Sénégal concernant le projet de Village Souvenir à Chicoutimi et le Carnaval-Souvenir également. Les 6, 7, 8 et 9 septembre, j'ai accompagné pendant 4 jours M. Bernard Mahieu, M. Le Moël et Yvan Cloulas des Archives Nationales de France. Avec eux, j'ai visité la région et divers centres d'archives dont celui de la Société historique du Saguenay.

Le 9 octobre, j'ai rencontré à Québec, M. Charles Himly, archiviste en chef de la ville de Strasbourg, en France, avec qui j'ai longuement discuté de nos archives qu'il avait visitées auparavant et de l'histoire générale de la région.

J'ai donné à la date du 12 décembre 220 informations dont 98 dans le domaine de l'histoire et 122 en généalogies.

J'ai de plus participé officiellement à titre de représentant de la Société à 10 événements importants: le 9 mars à la bénédiction par Mgr Pedneault du nouvel édifice du magasin Cooprix; le 1 juin au vernissage de la collection d'objets d'art de la Compagnie Imperial Oil à Chicoutimi; le 2 juin à l'ouverture officielle à Ville de La Baie de l'exposition artisanale dans le cadre des Fêtes du Saguenay. A la même occasion, il y avait une exposition de livres saguenéens venant surtout de la Société. Le 9 juin, toujours dans le cadre des Fêtes du Saguenay, j'ai assisté à Ville de La Baie à une exposition d'oeuvres d'art et artisanales tenue à l'école Sainte-Marie. Le 11 juin, il y eut l'ouverture officielle du village de la Sécurité Routière à Chicoutimi-Nord. Le 12 juin à Ville de La Baie eut lieu l'ouverture officielle des Fêtes du Saguenay et la remise de l'Ordre des Vingt-et-Un à deux personnalités de la région: Mgr O.-D. Simard et M. Laurent Gobeil. Cette remise eut lieu le lendemain 13 juin et j'ai eu l'honneur de présenter Mgr Ovide-Dollar Simard à cette occasion.

Le 8 juillet, j'ai assisté à la "Chaudronnée Saguenéenne" à titre de juge gastronomique, le tout se déroulant dans le cadre des Fêtes Populaires de Chicoutimi.

Le 21 septembre, entrevue avec Mgr Roch Pedneault concernant certains problèmes du domaine strictement culturel.

Enfin, le 3 octobre j'ai assisté au changement de commandant au Régiment du Saguenay, la cérémonie se déroulant à la Base Alouette à Ville de La Baie.

En plus, au cours de l'année, j'ai reçu divers témoignages pour participation active à diverses activités. Le 2 avril, un trophée spécial du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi; le 9 juin un hommage très particulier par le groupe des élèves d'Arvida que j'avais guidé au travers de la région et le 10 décembre le poste de Radio C.J.M.T. me remettait le Certificat "T'est Capable" pour diverses oeuvres accomplies particulièrement au Musée du Saguenay.

Le 23 mai, j'était élu directeur de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec et le 8 juillet je recevais mon deuxième certificat en Muséologie émis par l'Association des Musées Canadiens après avoir passé un premier examen avec 94% et transmis les 5 dissertations

obligatoires pour ce cours complémentaire au diplôme du 1er niveau reçu déjà en 1972.

Et voilà en bref le résumé de mes activités principales accomplies durant ce présent mandat.

Il suffit d'ajouter à ce rapport les chiffres de l'activité du bureau des archives, ce qui porte à 1,626 le nombre de lettres de la correspondance, à 2,651 celui des chercheurs accueillis et à 2,045 celui des renseignements donnés par ailleurs, à 21 pieds courants de tiroirs celui des documents et autres papiers d'information acquis, à 514 celui des photographies, à 96 celui des entrevues importantes.

Parmi les démarches, notons le voyage de M. Roland Bélanger, assistant-archiviste, à Washington au huitième Congrès International des Archives, l'accueil à quatre représentants des Archives nationales de France et la participation à l'organisation du Colloque du Camp Musical à Saint-Jérôme.

Le concours financier apporté par les municipalités se chiffre à $880.

"Dans l'ensemble, conclut M. Bélanger, la Société historique du Saguenay ne se porte pas trop mal, sauf quelques problèmes à la situation financière que nous sommes en train de repenser entièrement. Le Conseil d'administration a reçu du sang nouveau ce qui ne manquera pas d'apporter à la Société un nouvel élan et une nouvelle vigueur".

Léonidas Bélanger,
Président.

Un habitant en voyage

Un brave cultivateur du Lac-Saint-Jean, Onésime Tremblay de Saint-Jérôme, s'associa en 1921 à un groupe organisé pour faire un voyage en Europe. Bien que n'ayant fréquenté l'école du rang que pendant six mois dans son jeune âge, il avait su, au cours de la vie, par la lecture et un certain entraînement, à écrire pour répondre aux besoins et à acquérir une manière de s'exprimer surprenante pour sa condition. Nous croyons intéressant d'en donner une preuve par les notes inscrites dans son carnet de voyage. Nous extrayons celles du début, où il relate la traversée et décrit ce qu'il a observé en Angleterre. On pourra juger en même temps de son esprit d'observation.

Dimanche, le 3 juillet, à bord du "Canada".

Nous sommes partis de Québec à 9 heures hier soir, par un beau temps. Ce matin nous avons assisté à la messe et communié. (J'ai l'intention de noter pendant le cours de mon voyage les messes que j'entendrai et les communions que j'aurai le bonheur de faire, car j'imagine que je serai heureux plus tard de me rappeler les lieux où j'aurai accompli ces grands actes de religion. Je me contenterai généralement d'indiquer la messe par M. et la communion par C.).

Il y a environ 600 passagers, dont 150 parlent le français (presque tous parlent aussi l'anglais). Nous sommes 46 pèlerins. Mgr Bélanger et six prêtres sont avec nous. Le navire file à toute vitesse; nous longeons les côtes de la Gaspésie après-midi. Tout le monde est gai et jouit du beau temps.

A 3 heures nous avons eu les vêpres avec chant et musique. Nous nous amusons bien avec les prêtres qui nous accompagnent, et aussi avec M. Vaillancourt qui est très aimable et se donne beaucoup de peine pour nous assurer tout le confort possible et nous rendre le voyage agréable.

J'ai assez bien dormi la nuit dernière pour espérer que la vie à bord ne me fatiguera pas trop. J'ai aussi expérimenté que le peu de connaissance de l'anglais qui me reste m'est encore bien utile.

A bord, lundi, 4 juillet.

M. et C.—Nous sommes ce matin dans le golfe St-Laurent. Nous semblons en pleine mer; la terre n'apparaît d'aucun côté. Le vent commence à souffler, mais la mer est encore assez calme. Je suis très bien et mes compagnons de même aussi.

A midi nous passons au sud de Terre-Neuve. C'est une île qui paraît montagneuse. Les montagnes sont hautes et couvertes d'immenses bancs de neige. La brise est forte et assez froide; mais la mer n'est pas bien agitée.

A bord, mardi, 5 juillet.

M. et C.—Hier soir, les prêtres nos compagnons m'ont questionné sur le Lac-Saint-Jean. Ils s'intéressent beaucoup à notre région et aiment à en parler—Le temps est beau; le vent continue; la mer est plus houleuse qu'hier soir; il y a du roulis. Je suis content de voir cela; quand on me parlera des grosses vagues de la mer je saurai quoi me figurer.

A bord, mercredi, 6 juillet.

Beau temps. Le vent est moins fort qu'hier, cependant la mer est toujours agitée et le navire roule autant. Tout le monde est gai. J'ai passé une partie de la journée à causer avec Mgr L'Ecuyer, qui est très affable, et l'abbé Lemire.

Ce soir nous voyons un grand navire au loin; il paraît aller plus vite que nous.

A bord, jeudi, 7 juillet.

Hier soir nous nous sommes couchés à 11 heures. Il y a eu un concert donné par les Américains.

M. et C.—Le temps est beau. Le roulis est presque insensible. La matinée se passe bien. A 11 heures, j'envoie au curé Boily un message disant que nous sommes tous bien et que nous envoyons des amitiés à nos familles.—Tout le monde est gai.

A bord, vendredi, 8 juillet.

M. et C.—Beau temps, la mer est calme. La journée se passe bien. Nos plus agréables moments sont les conversations que nous avons souvent avec les dignes prêtres qui nous accompagnent. Ils sont bien aimables.

Le soir nous avons un concert donné par les Canadiens français. Tout le monde y assiste. Un beau discours a été fait en français par Mgr Bélanger. Mgr est bon orateur. M. l'abbé O'Neil a parlé en anglais; il prononce si bien que je l'ai compris tout aussi bien que s'il avait parlé en français. A la fin une collecte a été faite pour les orphelins des marins.

A bord, samedi, 9 juillet.

Nous avons eu la messe encore ce matin; j'ai communié. Il y a une vingtaine de personnes, toujours les mêmes, qui communient chaque matin.

Le jour se passe comme d'habitude. Les temps est un peu sombre.

A bord, dimanche, 10 juillet.

M. et C.—Comme dimanche dernier nous avons les vêpres chantées dans l'après-midi. Le temps est beau; la mer calme. A midi nous apercevons les côtes de l'Irlande; mais nous passons trop loin pour bien voir. On nous dit que nous serons à Liverpool dans la nuit.

Lundi, le 11 juillet.

Je me suis levé à 4h.—M. et C.—Le navire est à l'ancre dans le port de Liverpool. A gauche la ville, à droite la Nouvelle Bretagne. Le port a à peu près 8 arpents de large. Des petits bateaux traversent toutes les cinq minutes et toujours chargés de monde. A 8 h. nous passons à l'examen des passeports, sur le bateau. A 8½ h. nous débarquons et nos bagages passent à la douane. Nous prenons les chars à 9 h. pour Londres.

Nous avons fait *le trajet de Liverpool à Londres* par un train rapide, sans nous arrêter. C'est toute beauté de voir les campagnes. Les champs sont bien divisés et garnis d'arbres d'ornement. Le terrain est bien planche; c'est si bien nettoyé qu'on ne voit pas une mauvaise herbe. Des grands champs de légumes sarclés bien propres; il ne manque pas un pied, tout le terrain est employé. Les foins sont finis; le grain commence à mûrir. L'orge est coupée et serrée. Des grands champs de fleurs parsemés de ruches d'abeilles. On ne se contente pas de regarder...

Tout ce que nous voyons de bâtisses et de travaux est fait pour être durable. Dans les villages et les villes chaque quartier a son genre de bâtisses et les maisons sont toutes pareilles dans un quartier.

Enfin nous arrivons à Londres. Nous montons dans de grandes autos (nous sommes 28 dans la même) qui nous mènent pendant une demi-heure. Les rues sont remplies de voitures sur toute leur largeur. Voitures à chevaux et autos se suivent juste pour ne pas se toucher; celles qui vont dans la même direction gardent toutes le même côté. C'est beau de voir avec quelle habileté les charretiers et les chauffeurs conduisent leurs voitures. Nous allons nous arrêter au "Grand Hôtel", immense édifice de 600 chambres environ. Nous nous reposons jusqu'au soir. Il fait bien chaud.

Je suis allé au théâtre avec l'abbé Gingras. J'ai trouvé cela beau. La musique et le chant ont été magnifiques. On s'amuse à Londres. C'est, paraît-il, un paradis pour ceux qui ont de l'argent.

Mardi, le 12 juillet

Nous sommes partis à 9 heures du matin en chars-touristes (ce sont de grandes automobiles élevées portant 28 personnes; quand la couverture est abattue on voit très bien). On nous a promenés pendant une heure dans les plus belles rues de la ville. Nous avons passé la Tamise sur le fameux "Pont de Londres". Nous nous sommes arrêtés à la *Tour de Londres* que nous avons visitée en détail. Nous avions un guide qui nous a tout expliqué. Les gardiens qui sont là ont un curieux costume, tout en rouge, avec des galons noirs et jaunes et un tour de cou en dentelles; ils se sont montrés aimables probablement à cause des prêtres qui nous accompagnaient. La Tour de Londres est une sorte de grande prison carrée, fortifiée par des tours et entourée d'une haute muraille comme une forteresse. Il faut passer par quatre ou cinq portes pour arriver à la tour proprement dite. On nous a expliqué tout ce qui est arrivé dans cette tour. Elle a été commencée il y a plus de 800 ans. Il y a des rois qui y ont habité, d'autres qui y ont été enfermés et gardés prisonniers. On nous a montré le bloc et la hache qui ont servi à couper la tête à plusieurs condamnés célèbres, entre autres des femmes du fameux Henri VIII. Les exécutions avaient lieu dans la cour à un endroit que la reine Victoria a fait paver en granit noir. Nous avons vu aussi une "oubliette". C'est un trou de 5 pieds de diamètre, garni de couteaux fixés dans le mur, et qui a cent pieds de profondeur. Des hommes d'Etat qu'on voulait faire disparaître ou des prisonniers qu'on redoutait étaient précipités dans cet abîme. Les murailles de cette prison, qu'on appelle La Tour Blanche, ont 15 pieds d'épaisseur en bas et 11 pieds en haut. Il y a des escaliers tournants percés dans l'épaisseur des murs. On nous a montré aussi des salles dont les murs sont tous couverts de noms et de signes gravés dans la pierre par les prisonniers. Il y a aussi des grandes salles remplies d'armures et

d'objets ayant appartenu à des grands personnages: l'armure et le fusil de chasse de Henri VIII, des armes de chevaliers, la capote que le général Wolfe avait quand il est mort, des mannequins habillés en fer représentant un roi à cheval, en armure dorée, entouré de soldats de sa garde. C'est aussi dans une des salles de cette tour que sont conservés les joyaux de la Couronne d'Angleterre, couronnes, vases précieux, bâtons du commandement (sceptres), sabres d'honneur, etc. Il y a un diamant gros comme la moitié d'un poing ordinaire; c'est un cadeau que le Transvaal a fait à Edouard VII.

On nous a fait visiter ensuite *la cathédrale protestante de Westminster*. C'était autrefois un monastère catholique. La chapelle servait aux offices auxquels les rois d'Angleterre assistaient. C'est dans cette église que tous les rois d'Angleterre venaient se faire couronner. Un grand nombre d'entre eux y ont leur sépulture. Il y a aussi une infinité de tombeaux de grands hommes. C'est impressionnant à voir. C'est une église immense qui est bien imposante quand on arrive en face. Toute la pierre et le bois sont sculptés. C'est toute beauté de voir cela. Surtout le choeur et une chapelle qui se trouve en arrière du sanctuaire et qui a été construite après par un roi (Henri VII). C'est bien dommage de voir une si belle église servir à une fausse religion.

Après le dîner nous avons visité la cathédrale de Westminter des catholiques. Elle est beaucoup moins belle que l'autre et beaucoup moins riche. Elle n'est pas encore achevée; il n'y a que 25 ans qu'elle est commencée. Elle est toute par rangs de pierres et rangs de briques. En côté se trouve une tour carrée qui a 275 pieds de hauteur. Il paraît que c'est la plus grande église de l'Angleterre. De partout dans la nef, on voit très bien l'autel.

Nous avons été conduits ensuite au *palais du roi*. Les voitures n'ont pas la permission de passer dans la cour du château; nous avons dû descendre de voiture. En face du château se trouve un magnifique monument élevé par Edouard VII à sa mère la reine Victoria. On a pris une photographie au pied de ce monument (5 hommes et 3 femmes; je suis du nombre).

Nous avons visité ensuite un musée rempli de beaucoup de choses curieuses, de belles collections. Il y a des objets qui datent de plusieurs siècles; ils sont conservés là pour l'instruction du public. On nous a promené longtemps dans les rues les plus belles, dans les places. Nous avons vu un grand nombre de beaux monuments. Il y en a un, celui de *l'amiral Nelson* qui a détruit la flotte de Napoléon 1er, qui est comme le centre de la ville à cause du mouvement de la foule et de la beauté du site. C'est une statue en bronze placée sur une colonne qui a 145 pieds de hauteur. Quatre lions couchés et plusieurs statues garnissent le carré où se trouve cette colonne. Nous avons fait 70 milles dans notre journée et parcouru tout ce qu'il y a de plus beau dans la ville de Londres.

Mercredi, le 13 juillet.

Nous prenons le train ce matin pour Dover (Douvres), ville située au bord de la Manche. Pendant le trajet nous avons vu de très belles campagnes. Le grain est mûr; on est en pleine moisson; la récolte est très belle. A Douvres nous prenons le bateau pour traverser à Calais, en France.

lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE
Angle Morin et Racine
Chicoutimi

Gagnon, Bergeron, Tremblay
Pelletier & Associés
COMPTABLES AGREES
72 Jacques-Cartier O. CHICOUTIMI

PHARMACIENS
Justin Maltais, B.L.Ph.,
Fernand-R. Martel, B.L.Ph., Props.
PHARMACIE HAMEL ENR.
447 EST, RACINE — 549-1410 — CHICOUTIMI
OUVERTURE: SEMAINE: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
DIMANCHE: 9.30 h. a.m. à 12.15 p.m.

PHARMACIENS
Justin Maltais, B.L.Ph., prop.,
Luc Maltais, Raymond Drolet,
Suzanne V.-Simard, Laurent Brassard.
Pharmacie Chicoutimi ENR.
28 Est, Racine — 549-0950 — CHICOUTIMI
OUVERTURE: SEMAINE: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
DIMANCHE: 1 h. p.m. à 4 h. p.m.

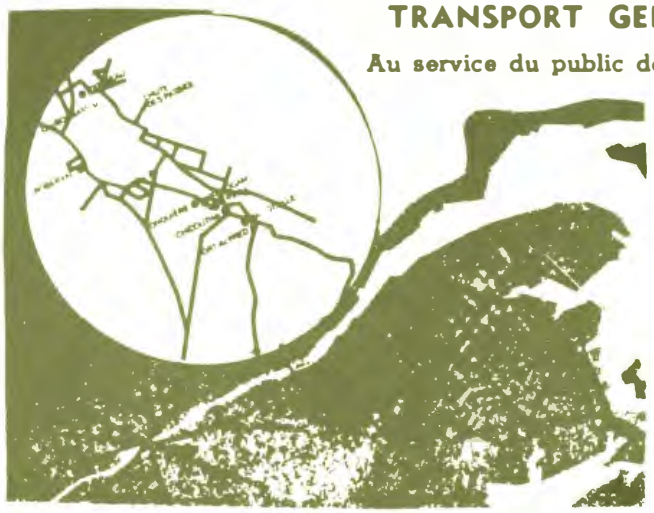

TRANSPORT GENERAL

Au service du public depuis 1930

TREMBLAY EXPRESS LIMITEE

ENTREPOSAGE DEMENAGEMENT

JONQUIERE - 547-2141

les "PRIX CHAMPION"

...ça cé du vrai!

provigain

Hommages du Groupe Murdock

- Ferronnerie Côté Boivin Limitée
  — Chicoutimi — Alma — Roberval —
- CJPM-TV
- Les Immeubles Murdock Limitée
- Murdock Lumber Limitée
- M & M Propane Gas

SHS
Bibliothèque

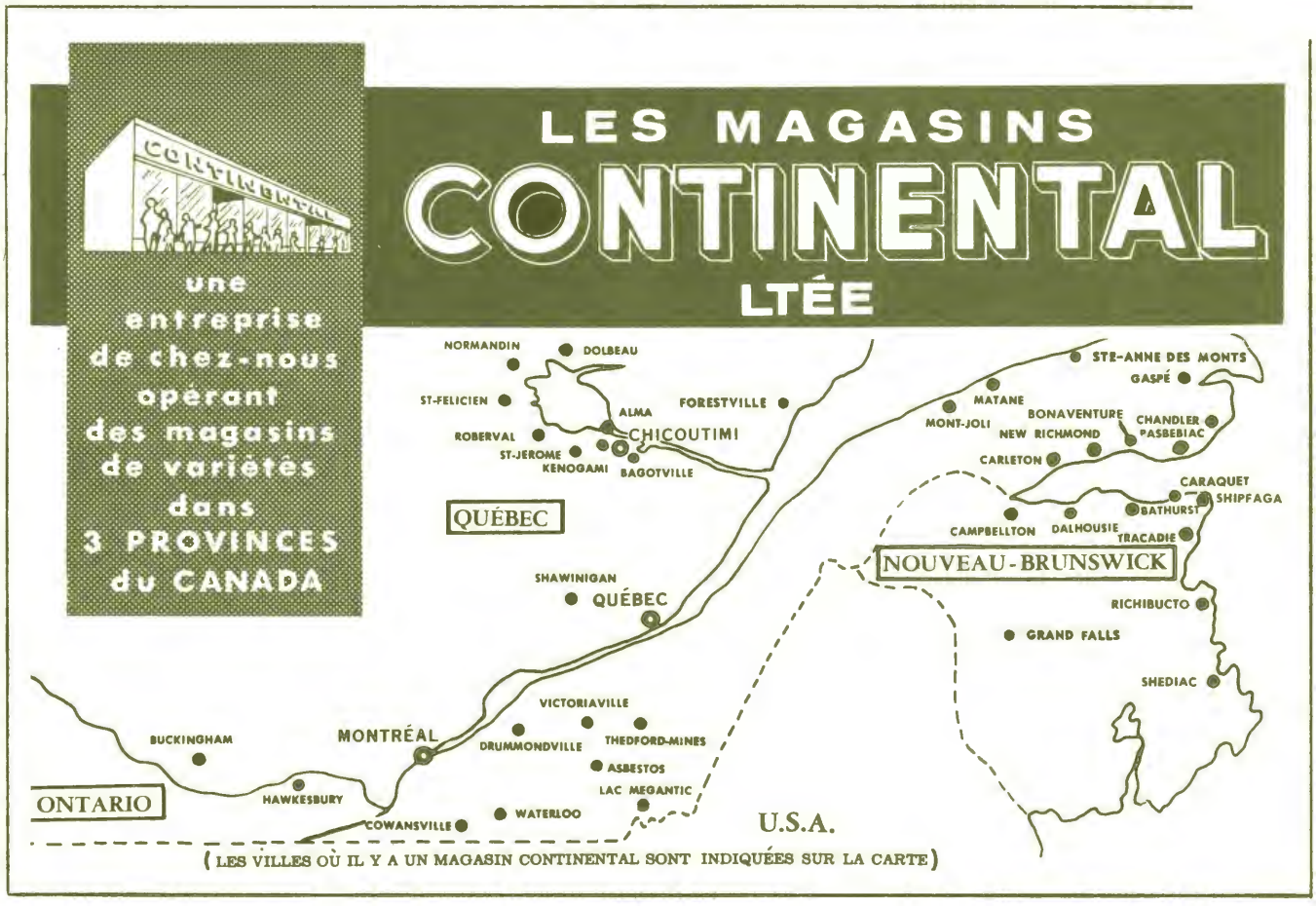

Hommage de
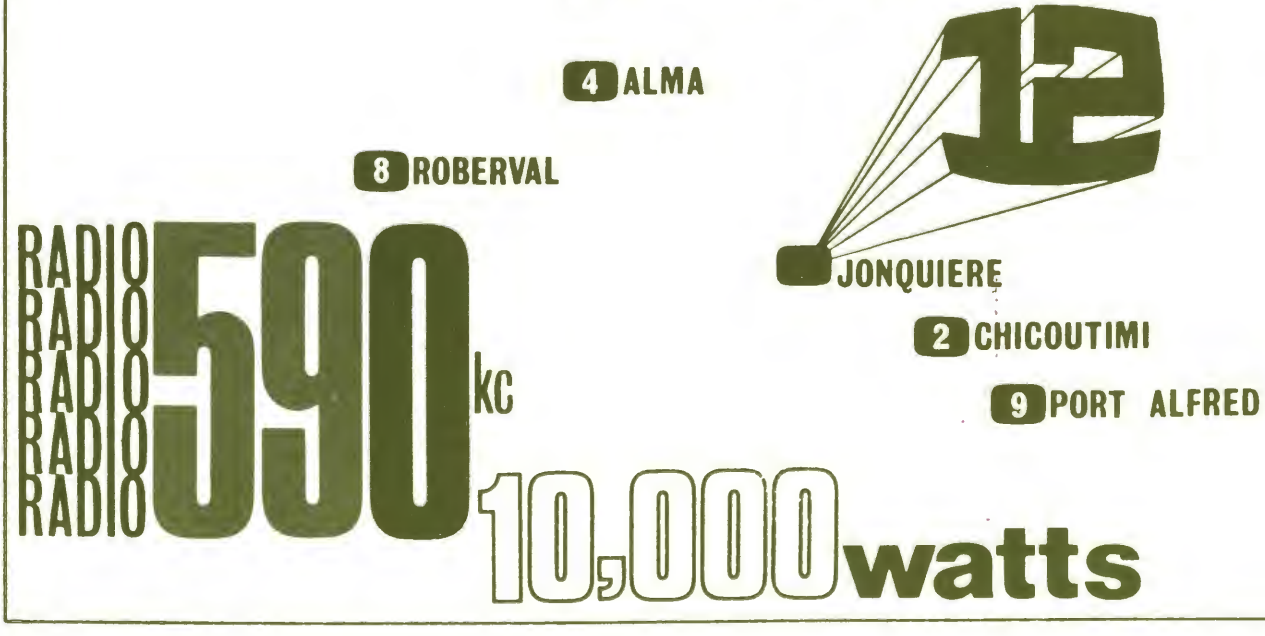
CKRS TELEVISION